

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

GENRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
ANALYSE DE LA VULNERABILITÉ A PARTIR  
DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

MEMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR  
SOPHIE GRAMME

AVRIL 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Mon plus grand merci va à Elisabeth Abergel, pour son soutien au travers de ces quatre années de recherche. Pour avoir accueilli chaleureusement chacun de mes appels, avoir considéré avec intérêt et encouragé le cheminement de mes idées, pour les opportunités d'emploi et les Bibimbap, merci.

Merci à Annie Rochette et Elsa Galerand pour les opportunités de collaboration et leur évaluation.

Merci à Louise Vandelac, Isabel Orellana, Mireille Pejot-Charrost et Lysange Gervais, Diane Trempe et Thérèse Lefebvre, et à Cynthia Lisée du service des bibliothèques. Un merci aux équipes du Fractal, du Cœur des sciences, et de l'École d'été d'Agriculture Urbaine.

Ce travail n'aurait pas abouti sans le soutien attentif d'Elise Rubin. Un immense merci à mon amie Leslie Andouard pour son investissement amical, intellectuel et matériel. Pour leur écoute attentive, conseils et amitié précieux, merci à Johanna Autin, Anne-Marie Quillet, Claire Lagier et Reyhanne Ndiaye. Pour le soutien continu, merci à mon amie Charlène Trancart ; et pour m'avoir transmis les valeurs du dépassement de soi, un grand merci à mon ami, coach Sami Zran. Merci également à : Bénédicte Blochet et Estelle Turré, Iseult Aube, Steve Baird, Michelle Baker, Catherine Bonamy, Marie-Anne Casselot, Marie-Eve Dicaire, Caroline Laurin, Nadia Parée, Kotoé Yauchi. De la maîtrise ou des bureaux : Hugue Asselin, Evelyne Boissonneault, Anne-Isabelle Cuvillier, Marion Dulude, Martine Duquette, Carolina Galvis et toute sa famille, Marie-Eve Julien Denis, Audrey Lacroix, Blandine Mille, Clara Muñoz, Félix Paré.

Mais surtout merci à ma famille, et à Jordi Couwenhoven (et les croissants aux amandes !).

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE, HYPOTHÈSES ET MÉTHODOLOGIE.....	5
1.1 Problématique générale.....	5
1.1.1 Qu'est-ce que la recherche féministe?.....	6
1.1.2 Qu'est-ce que la recherche en genre et changements climatiques?.....	12
1.2 Problématique spécifique, hypothèses et méthodologie.....	21
1.2.1 Problématique spécifique.....	21
1.2.2 Hypothèses et méthodologie.....	24
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE.....	31
2.1 Un défi théorique : capter la dynamique mouvante et complexe des pratiques sociales.....	32
2.1.1 Rapports sociaux, pratiques sociales.....	33
2.1.2 Besoin de concepts historicisables, périodisables.....	35
2.1.3 Besoin de nommer sans figer, sans réifier (catégories versus rapports).....	37
2.2 Des outils méthodologiques et théoriques.....	39
2.2.1 Revenir aux bases matérielles des rapports sociaux de sexe.....	40
2.2.2 La consubstantialité et la co-extensivité des rapports sociaux.....	41
2.2.3 La distinction entre relations sociales et rapports sociaux.....	43
2.3 Dématérialisation des rapports sociaux de sexe.....	46

CHAPITRE III	
ANALYSE.....	53
3.1 Genre et homogénéisation.....	54
3.1.1 L'homogénéisation constatée.....	54
3.1.2 Les utilisations problématiques du « genre » identifiées.....	57
3.2 Rapports sociaux de sexe et contextualisation.....	61
3.2.1 Solutions individuelles à des problèmes collectifs ?.....	61
3.2.2 Local versus global.....	64
3.3 Mise au point sur l'intention de ce travail : les forces de chaque type de théories.....	68
3.3.1 Ecoféminisme : l'essentialisme et la non-hiérarchisation.....	68
3.3.2 La valorisation de différents apports.....	70
3.4 Examen des hypothèses.....	73
3.4.1 Comment intégrer la dimension Nord-Sud pour aborder les changements climatiques sous l'angle du genre ?.....	73
3.4.2 Quelles conséquences à penser les liens entre genre et changements climatiques en termes d'impacts.....	75
3.4.3 Quel est l'apport de l'empreinte écologique selon le sexe ?.....	77
CONCLUSION.....	82
BIBLIOGRAPHIE.....	86

## RÉSUMÉ

Avec cette recherche, nous nous proposons de questionner les liens entre genre et changements climatiques dans les pays occidentaux. Partant d'un corpus de texte constitué à partir d'une recherche bibliographique conduite durant l'été 2011, et réunissant des auteures qui travaillent comment réaliser une analyse genrée des changements climatiques dans les pays occidentaux, nous avons interrogé les définitions du genre utilisées et comment ces utilisations produisaient un discours sur les liens entre le genre et les changements climatiques qui nous semblait questionnable.

Au cœur de ce travail est donc la mise en lumière d'un certain discours sur les liens entre le genre et les changements climatiques, celui de la vulnérabilité. Ne nous satisfaisant pas d'une analyse féministe dont l'argument premier mis de l'avant pour justifier sa pertinence est celui de la vulnérabilité, nous avons mis au centre de nos questionnements les choix méthodologiques qui amènent à la production d'un tel discours sur les femmes et les changements climatiques. Notre contenu de recherche s'est concentré sur une exploration historique de l'articulation du genre et de l'environnement, une mise en discussion à partir des théories féministes de l'usage du genre au regard du concept de rapports sociaux de sexe, et un ancrage dans le corpus étudié qui offre un aperçu du paysage de recherche sur le genre et les changements climatiques dans les pays occidentaux.

Nous nous proposons de réfléchir sur l'homogénéité des discours émergeant de cette recherche, et explorons les diverses implications de la production d'observations monolithiques sur la plus grande vulnérabilité des femmes face aux changements climatiques due à leur pauvreté et la plus grande responsabilité des hommes pour leurs habitudes de consommation et de transports émettrices de CO<sup>2</sup>. Prenant d'assaut ces affirmations, nous en produisons une lecture critique ancrée dans notre compréhension du projet scientifique de production de connaissances et du projet socio-politique de la recherche féministe par la contribution à une transformation des rapports sociaux de sexe.

**Mots-clés :** Genre ; changements climatiques ; vulnérabilité ; rapports sociaux de sexe ; recherche féministe.

## INTRODUCTION

Avec cette recherche, nous nous proposons de questionner les liens entre genre et changements climatiques dans les pays occidentaux. Partant d'un corpus de texte réunissant des auteures qui travaillent à réaliser une analyse genrée des changements climatiques dans les pays occidentaux, nous avons interrogé certaines définitions du genre utilisées. Certaines utilisations produisaient en effet un discours qui nous semblait questionnable. Au cœur de ce travail est donc la mise en lumière d'un certain discours sur les liens entre le genre et les changements climatiques : celui de la vulnérabilité. Ne nous satisfaisant pas d'une analyse féministe dont l'argument premier mis de l'avant pour justifier sa pertinence est celui de la vulnérabilité, nous avons mis au centre de nos questionnements les choix méthodologiques qui amènent à la production d'un tel discours sur les femmes et les changements climatiques. Notre contenu de recherche s'est concentré sur une exploration historique de l'articulation du genre et de l'environnement. Une mise en discussion de certains usages du genre fut réalisée à partir des théories féministes et du concept féministe matérialiste de rapports sociaux de sexe. L'ancrage dans le corpus étudié offre un aperçu du paysage de notre recherche sur le genre et les changements climatiques dans les pays occidentaux.

Nous nous proposons de réfléchir sur l'homogénéité de certains discours émergeant de cette recherche. Nous explorons les diverses implications d'une production d'observations monolithiques : sur la plus grande vulnérabilité des femmes face aux changements climatiques due à leur pauvreté ; et la plus grande responsabilité des hommes pour leurs habitudes de consommation et de transports émettrices de CO<sub>2</sub>. Prenant d'assaut ces affirmations, nous en produisons une lecture critique ancrée dans

notre compréhension de la recherche féministe : du projet scientifique de production de connaissances et du projet socio-politique pour la contribution à une transformation des rapports sociaux de sexe (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 7). Interpellée par l'impression de déjà-vu de tels arguments, qui semblent plutôt perpétuer des rapports de pouvoir déjà en place que de contribuer à les modifier, nous avons cherché à remettre au centre le potentiel subversif de la recherche féministe.

Le potentiel subversif réside en effet dans la capacité de l'analyse à saisir la vitalité des pratiques sociales, à intégrer donc les dimensions complexes des pratiques. On évite ainsi de renaturaliser les rôles sociaux de sexe comme avec la mise en avant des rôles reliés à la maternité pour parler du groupe social des femmes par exemple. On ne fait pas qu'entretenir des rôles sociaux de sexe stéréotypés : telle l'opposition femmes victimes/ hommes coupables. Dans certains textes consultés, l'incapacité de l'argument de la vulnérabilité d'intégrer de manière satisfaisante les autres rapports sociaux, les rapports de richesse notamment, a motivé cette exploration des théories féministes. Les hommes et les femmes semblent alors opposés sur la seule base du sexe dans les changements climatiques, mais les disparités et discriminations qui œuvrent entre les hommes ou entre les femmes perdent leur pertinence aux vues du sexe. Nous puiserons dans le féminisme matérialiste pour introduire la dimension consubstantielle et coextensive des rapports sociaux de sexe, telle que systématisée par Danièle Kergoat (2012) et approfondie par Elsa Galerland (2009). Nous mettrons ainsi en lumière les impasses de la prise en compte d'un rapport social au détriment des autres. Enrichies de ces définitions, nous retournerons vers notre corpus pour en produire une lecture critique.

Pour ce faire, nous mettrons à profit les lectures écoféministes et leur apport féministe unique de prise en considération de l'exploitation de la nature dans les rapports de production capitalistes. Nous nous appuierons sur la discussion philosophique proposée par Val Plumwood du concept occidental de raison. Dans la lignée de

justice environnementale de Giovanna Di Chiro, nous travaillerons l'articulation entre reproduction sociale et production. Cela nous permettra d'approfondir les limites suivantes du corpus étudié. En premier lieu, nous explorerons notre perplexité de voir dans notre corpus de recherche en genre et changements climatiques dans les pays occidentaux, la proposition de cibler les femmes comme principalement en charge de la consommation des foyers, comme consommatrices responsables donc. Comment se fait-il que la recherche féministe peine à dépasser les solutions individuelles comme pistes de propositions au problème collectif des changements climatiques ? L'axe privé/ publique est ici mis en question, et nous mettrons cette limite en perspective avec l'entreprise de changement social de la recherche féministe. En second lieu, nous travaillerons les dimensions locales et globales présentes dans le corpus en genre et changements climatiques et argumenterons pour un ancrage dans la configuration ici et maintenant des rapports sociaux. Nous terminerons avec la réflexion construite par Noël Sturgeon sur les liens entre essentialisme et mobilisation, et ouvrirons sur la prédominance du besoin d'agir à celui d'opposition. Cette analyse critique reconnaît avant tout la grande valeur et importance des travaux étudiés, qui font avancer l'élaboration d'un savoir collectif sur l'intégration du genre dans les changements climatiques. Les interrogations soulevées ne sauraient dévaluer le respect pour le travail accompli par les auteures.

Mais avant de rentrer dans le corps du sujet, un bref mot sur cette question : pourquoi vouloir conduire une analyse féministe des changements climatiques ? Rares sont les personnes pour qui cette idée est une évidence : il faudrait une raison particulière pour appliquer un regard féministe aux changements climatiques. Pour notre part, nous nous inscrivons dans une compréhension des rapports sociaux de sexe comme constitutifs du social : les rapports sociaux de sexe organisent notre rapport au social, et nous savons tous ce qu'est un homme, ce qu'est une femme. On peut soit adopter les définitions du masculin et du féminin, et même s'en faire des ardents défenseurs, tout comme on peut les questionner, jouer avec, les transgresser ou même les refuser.

On peut construire des microcosmes dans lesquels on tente de les dépasser, de faire sans, mais elles prévalent néanmoins dans l'ensemble de notre société. Les rapports sociaux de sexe structurent le social. Dès lors on peut étudier les changements climatiques à partir de ce regard inédit, celui des rapports sociaux de sexe. Ils constituent une grille de lecture qui nous apportera un savoir sur les changements climatiques auquel on n'aurait pas accès autrement. Comme la société est structurée par la dimension des rapports sociaux de sexe, on peut nécessairement observer comment ils jouent dans les changements climatiques. Vu l'ampleur du chantier de recherche que sont les changements climatiques, appliquer ce regard apporte des informations fructueuses.

## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE, HYPOTHÈSES ET MÉTHODOLOGIE

#### 1.1 Problématique générale

Un premier effort de recherche a été réalisé durant l'été 2011 dans le cadre d'un projet initié par différentes actrices féministes investies en environnement, pour approfondir la connaissance, au niveau québécois, de la recherche en genre et changements climatiques<sup>1</sup>. J'ai été employée pour réaliser une partie de la recherche bibliographique, en recensant les écrits scientifiques portant sur le genre et les changements climatiques dans les pays occidentaux. J'ai consulté un ensemble de textes qui intégraient la dimension du genre en rapport aux changements climatiques. De manière générale, il est important de souligner la rareté des textes, et le peu d'écrits scientifiques qu'il existait à ce moment à ce sujet. Il est également important de noter qu'il y a plus de recherche et de publications qui sont faites en rapport aux pays dits du Sud, même si cela reste marginal. Le sujet est donc encore émergent, et dans ce cadre, cette recherche fut exploratoire. Malgré tout, j'étais fraîchement diplômée en études féministes et l'exploration de ce champ naissant m'a interpellée et a fait émerger ma question de recherche.

Dans un premier temps, je situerai l'ensemble de ce travail dans ma compréhension de ce qu'est la recherche féministe. J'aurais ainsi la base pour faire ressortir ce que

---

<sup>1</sup> Cette recherche a abouti à la production d'un Rapport : « L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec » (Rochette, 2012).

j'ai perçu comme des contradictions dans le corpus de texte à l'étude, et exposer la démarche de recherche à partir de laquelle j'ai travaillé.

### 1.1.1 Qu'est-ce que la recherche féministe?

Afin de proposer une définition synthétique de la recherche féministe, je m'appuierai sur la double dimension identifiée par Ollivier et Tremblay :

Une première caractéristique de la recherche féministe, qui la distingue de la recherche traditionnelle, est sa double dimension : elle représente à la fois un projet socio-politique de transformation des rapports sociaux et un projet scientifique d'élaboration de connaissances (Dagenais 1987). (2000, p. 7)

À partir de la définition de ce que sont les rapports sociaux de sexe, nous approfondirons la dimension du projet scientifique d'élaboration de connaissances et aborderons brièvement la dimension du projet socio-politique.

#### 1.1.1.1 Les rapports sociaux de sexe : les lunettes de la recherche féministe<sup>2</sup>

Huguette Dagenais définit ainsi la recherche féministe : « [e]lle a comme point de départ, angle d'approche privilégié et variable fondamentale les rapports sociaux de sexe » (1994, p. 264). Dans leur ouvrage de présentation de la recherche féministe, Michèle Ollivier et Manon Tremblay précisent : « la recherche féministe est une perspective plutôt qu'une méthode car, s'inscrivant dans des univers disciplinaires

---

<sup>2</sup> Nous empruntons cette expression à Lucie Gélinau (2008).

qui possèdent leurs propres méthodes, elle se propose plutôt de les envisager et de les utiliser différemment » (2000, p. 24). Il s'agit, en effet, « de reconnaître que les diverses facettes de la vie en société ne sont pas neutres, mais « genrées », c'est-à-dire inscrites dans des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. » (2000, p. 30)

Danièle Kergoat décrit ainsi les rapports sociaux de sexe :

Les situations des hommes et des femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique, mais sont d'abord des construits sociaux. Hommes et femmes sont bien autre chose qu'une collection – ou deux collections – d'individus biologiquement distincts. Ils forment deux groupes sociaux qui sont engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de sexe. (Kergoat, 2012, p. 213)

Le féminisme en sciences a permis de problématiser un fait – la répartition suivant l'axe production/reproduction des rôles masculins et féminins – qui, étant considéré et construit comme résultant de l'ordre de la nature restait finalement un impensé des sciences (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 33 ; Kergoat, 2012, p. 207 ; Mathieu, 1991, p. 119), et ce malgré sa transversalité structurante (Kergoat, 2012, p. 103 ; Mathieu, 2000, p. 205). C'est la tension à la base de la formation des groupes sociaux des hommes et des femmes autour d'enjeux antagoniques qui est désignée par le concept de rapports sociaux de sexes (Kergoat, 2012, p.226), et c'est cet angle d'approche qui est utilisé en recherche féministe. Le concept de rapports sociaux de sexe n'est cependant pertinent que lorsqu'il est compris dans son articulation avec les autres rapports sociaux (Kergoat, 2012, p.226)<sup>3</sup>. Finalement, un dernier point qu'il peut être intéressant d'aborder ici afin de l'éclaircir est la question des objets de recherche, et du sexe des chercheurs : faire de la recherche féministe cela veut-il nécessairement dire sur les femmes, par des femmes ? Comme le formulent Ollivier et Tremblay :

---

<sup>3</sup> Ces propriétés définitionnelles du concept de rapports sociaux de sexe sont approfondies dans le chapitre « Cadre théorique »

Bien que la recherche féministe puisse être définie comme étant généralement faite sur des femmes, par des femmes et avec des femmes [...] [l]a recherche féministe se construit sur la base d'un nouveau regard, celui des rapports sociaux de sexe, plutôt que d'un nouvel objet, celui du groupe social des femmes (Laurin-Frenette 1981). (2000, p. 8)

À ce propos, Dagenais parle de « rattrapage » :

Même si la nécessité (l'urgence même) d'un « rattrapage » pour compenser l'androcentrisme<sup>4</sup> et combler les lacunes des recherches passées a suscité une multitude d'études consacrées aux femmes et ce, un peu partout dans le monde, la recherche féministe ne se limite pas aux femmes ; elle s'intéresse aux rapports sociaux de sexe et donc à toutes les dimensions du social que ceux-ci traversent. (1994, p. 264)

Elle précise ce point en illustrant que non seulement la recherche féministe peut avoir pour objet d'études « les fiefs masculins, comme l'armée » (1994, p. 270) ; que certains « chercheurs antisexistes » (1994, p. 270) hommes conduisent des analyses sous un angle d'approche similaire ; mais aussi que les recherches féministes peuvent être conduites dans des milieux hostiles au féminisme – « comme lorsqu'on étudie des groupes antiféministes et d'extrême droite » (1994, p. 270) par exemple. Faire de la recherche féministe, c'est donc chausser les lunettes des rapports sociaux de sexe, et proposer une analyse à partir de ce regard inédit.

Toutefois, cette présentation serait insuffisante car ce qu'il importe de saisir c'est pourquoi « [c]es savoirs féministes, ne produisent pas seulement un nouveau savoir sur les femmes, ils disqualifient à leur tour la « connaissance vraie », ils bouleversent l'économie du savoir lui-même » (Dorlin, 2008, p. 13). C'est dans l'intégration du projet socio-politique au projet scientifique que ce bouleversement s'illustre.

---

<sup>4</sup> Nous reprenons la définition d'androcentrisme proposée par Nicole-Claude Mathieu : « Par "androcentrisme" j'entends un biais théorique et idéologique qui se centre principalement et parfois exclusivement sur les sujets hommes (*male subjects*) et sur les rapports qui sont établis entre eux. Dans les sciences sociales, ceci signifie la tendance à exclure les femmes des études historiques et sociologiques et à accorder une attention inadéquate aux rapports sociaux dans lesquelles elles sont situées. » (Molyneux 1977). » (Nicole-Claude Mathieu, 1991, p. 83)

### 1.1.1.2 Critique féministe de la science et visée de changement social

La critique de la notion d'objectivité en sciences est une pierre angulaire de l'apport des théories féministes. Dagenais élevait au rang de principe de la recherche féministe le fait que « les chercheuses féministes *refusent la pseudo-neutralité* qui est [...] encore (implicitement tout au moins) de règle dans le monde scientifique », et s'inscrivent dans la démarche de « démystifier l'objectivité » (1994, p. 267). Dans un premier travail d'historisation et de conscientisation, il s'est agi de mettre en lumière le fait

[...] que la connaissance scientifique, loin de correspondre aux idéaux d'universalisme et de désintéressement traditionnellement associés à l'activité scientifique, est très fortement influencée par le contexte social et historique dans lequel elle s'inscrit. (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 62)

Elsa Dorlin parle du « privilège épistémologique » :

[...] comme l'écrit Maria Puig de la Bellacasa : « Les conditions de vie sont aussi des *conditions de vue*. » Moins aux prises avec la réalité prosaïque du monde, mais aussi avec le corps, au centre du travail reproductif dont ils sont déchargés, les hommes développent une vision du monde qui implique la production de dichotomies hiérarchiques (culture/nature, raison/corps, abstrait/concret, rationnel/intuitif, objectif/subjectif, penser/ressentir...), et la promotion d'une posture de connaissance désincarnée. (2008, p. 17)

Le travail de l'anthropologue Nicole-Claude Mathieu est à cet égard exemplaire, et illustre bien cette idée de « privilège épistémologique ». Citant l'exemple en anthropologie du peu de cas qui est fait qu'« une femme travaille (fasse l'agriculture, le jardinage, le pilage des céréales, etc.), déménage ou même danse avec un enfant sur le dos » elle interpelle avec la question suivante :

Pourquoi cette « étrangeté » n'est-elle pas étrange (à peine notée, et la plupart du temps pas jugée digne d'étude), si ce n'est que ce « non-ethnocentrisme » de surface recouvre un biais androcentrique en profondeur : l'inintérêt pour ce que vivent les femmes, l'idée d'une « *naturalité* » de leur rapport aux enfants, basée sur une conception *naturaliste* de la catégorie « femmes ». » (1991, p. 85)

À partir de cette démarche de problématisation de l'absence d'étude de « pans entiers du réel, qui touchent au travail de production » (Dorlin, 2008, p. 17) ou « du constat de l'exclusion des femmes de l'activité scientifique » (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 11), c'est la dimension des rapports de pouvoir au sein de l'entreprise scientifique qui est mise à jour. Produire un discours sur n'est pas neutre :

Ce pouvoir qu'a la science ou la théorie d'agir matériellement sur nos personnes n'a rien d'abstrait si le discours qu'elles produisent l'est. Il est une des formes de la domination, son expression dit Marx. Je dirais plutôt un de ses exercices. Tous les opprimés le connaissent et ont eu affaire à ce pouvoir, c'est celui qui dit : tu n'as pas droit à la parole parce que ton discours n'est pas scientifique, pas théorique, tu te trompes de niveau d'analyse, tu confonds discours et réel, tu tiens un discours naïf, tu méconnaiss telle ou telle science, tu ne dis pas ce que tu dis. (Wittig, 2007, p. 57)

Et c'est en ce sens que le féminisme en sciences devient possible. Par la mise en lumière des biais qui traversent la science – androcentrisme, hétérosexisme, occidentalisme par exemple – et des dimensions de rapports de pouvoir et d'oppression dans la science, la notion d'objectivité est invalidée. L'inscription de toute démarche scientifique dans une démarche politique est alors affirmée. Ainsi :

Le savoir scientifique, tel qu'il s'effectue de fait, apparaît tout aussi situé et partisan que le savoir féministe. La prétendue neutralité scientifique est une posture politique. Comme l'écrit Christine Delphy : « Qu'il n'y ait pas de connaissance neutre est un lieu commun. Mais de notre point de vue cela a un sens très précis. Toute connaissance est le produit d'une situation historique, qu'elle le sache ou non. Mais qu'elle le sache ou non fait une grande différence ; si elle ne le sait pas, si elle se prétend « neutre », elle nie l'histoire qu'elle prétend expliquer [...]. Toute connaissance qui ne reconnaît pas, qui ne prend pas pour prémisses l'oppression sociale, la nie, et en conséquence la sert objectivement. » (Dorlin, 2008, p. 19)

Dès lors, l'innovation devient possible. Cela peut être dans les sujets étudiés, ces pans entiers du réels délaissés (Dorlin, 2008, p. 17). Le fait de constituer le groupe des femmes comme « *un objet dans la théorie* » (Mathieu, 1991, citée dans Ollivier et Tremblay, 2000, p. 8) a mené à la « création de nouveaux outils méthodologiques » (Dagenais, 1994, p. 265) et « de méthodes de recherche novatrices » (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 22). Ces innovations ont pour « but de *provoquer un changement social*, d'améliorer les expériences de vie des femmes et d'établir des rapports égalitaires entre la ou les chercheuses(s) et les participantes. » (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 22, mes italiques)

En somme, pour conclure cette rapide présentation de la recherche féministe, nous vous proposons les dix principes identifiés par Shulamit Reinharz (1992) :

1° le féminisme est une perspective, non une méthode de recherche ; 2° la recherche féministe recourt à plusieurs méthodes de recherche ; 3° elle se veut un regard critique au sein des disciplines ; 4° elle est guidée par les théories féministes ; 5° la recherche féministe tend vers la pluridisciplinarité ; 6° elle se préoccupe de changement social ; 7° la recherche féministe s'efforce de reconnaître la diversité parmi les femmes et d'en tenir compte ; 8° elle sollicite l'engagement de la chercheuse en tant que personne ; 9° elle invite aussi à l'engagement des participantes à la recherche ; enfin, 10° elle favorise l'engagement du lectorat. (citée dans Ollivier et Tremblay, 2000, p. 19)

C'est avec ces dix principes en points de repères que j'ai exploré la recherche en genre et changements climatiques ; et c'est à partir de cette base de compréhension que sont nés mes questionnements.

### 1.1.2 Qu'est-ce que la recherche en genre et changements climatiques?

Le fruit de cette recherche bibliographique est un corpus de textes. J'approfondirai la description de la sélection des textes dans la partie méthodologie. Afin d'apporter une vision sommaire d'ensemble, on pourrait diviser cet ensemble de textes comme suit. Une partie de ces textes présentent les raisons pour lesquelles le genre doit recevoir une attention particulière dans les changements climatiques<sup>5</sup>. Une autre partie recense des recherches de terrain qui intègrent la dimension du genre dans un projet de recherche et une problématique directement reliée aux changements climatiques<sup>6</sup>. Finalement, trois autres articles se différencient par leurs propos : un pour le travail conceptuel proposé, d'alliance des mouvements environnementaux et féministes autour d'un concept commun, celui de reproduction<sup>7</sup> ; et les deux autres pour le regard critique que leurs auteures portent sur le champ naissant « genre et changements climatiques »<sup>8</sup>. Le but de cette section est de proposer un aperçu des thèmes récurrents dans les travaux consultés. Après une première mise au point sur les termes utilisés, nous parlerons des éléments de contexte qui intègrent la dimension du genre aux changements climatiques puis illustrerons par deux exemples choisis.

---

<sup>5</sup> Dankelman, 2002 ; Denton, 2002 ; Eyzaguirre, 2007 ; Gender CC, W. for C., s. d. ; Hemmati, 2008 ; Hemmati et Röhr, 2009 ; Nelson et al., 2002 ; Skutsch, 2002 ; Terry, 2009 ; Villagrassa, 2002 ; Wamukonya et Skutsch, 2002

<sup>6</sup> Alston, 2011 ; Beaumier et Ford, 2010 ; Chalifour, 2010 ; Carlsson-Kanyama et al., 1999 ; Johnsson-Latham, 2006 et 2007 ; Hemmati, 2000 ; Neumayer et Plümper, 2007.

<sup>7</sup> Di Chiro, 2010.

<sup>8</sup> Arora-Jonsson, 2011 ; MacGregor, 2010.

### 1.1.2.1 Quels sont les termes, de quoi parle-t-on?

#### 1.1.2.1.1 Genre

Dans l'entrée « Sexe et genre » du *Dictionnaire critique du féminisme*, Mathieu résume ainsi : « [o]n oppose généralement le sexe comme ce qui relève du biologique et le genre (*gender* en anglais) comme ce qui relève du social. » (2000, p. 205) La notion de genre est devenu un concept répandu des sciences sociales, qui permet « d'insister sur le fait que les hommes et les femmes résultent d'une fabrication sociale et qu'ils ne sont en aucun cas réductibles aux sexes biologiques » (Pfefferkorn, 2012, p. 19). Il existe des distinctions entre le concept de rapports sociaux de sexe, présenté ci-dessus, et celui de genre. Bien qu'ils puissent parfois contenir le même apport critique (N.-C. Mathieu, 2000, p. 208 ; Pfefferkorn, 2012, p. 93), l'utilisation du concept « genre » est sujet à controverses d'un point de vue théorique (Dagenais, 1994, p. 190)<sup>9</sup>. En effet, cette notion se diffuse rapidement parce qu'elle contient un flou qui permet d'intégrer la dimension du genre – de rendre compte donc, au moins en paroles, d'une sensibilité au sexisme – sans que cela aboutisse nécessairement à des actions de fond<sup>10</sup>. Nous reviendrons approfondir ce point dans le cadre théorique. L'inscription dans un projet de recherche féministe n'est donc pas garantie par le simple usage de concepts issus des théories féministes et pour en juger, les dix principes énumérés sont, de ce point de vue, utiles.

---

<sup>9</sup> A noter toutefois : « Rapports sociaux de sexe » renvoie à une terminologie spécifiquement française (et cela, d'autant plus que « rapport » est intraduisible en anglais, en espagnol, en russe, etc. sinon par « relation », ce qui a un tout autre sens [...]) » (Kergoat, 2012, p. 225). Voir aussi N.-C. Mathieu, 2000, p. 208 et Dagenais, 1994, p. 190.

<sup>10</sup> Mentionnons le fait que : « Le genre inclut les femmes sans les nommer et paraît ainsi ne pas constituer de menace critique » (Scott, 1988, p. 129 ; voir aussi Dagenais, 2000, p. 26). Il a l'avantage « de se dissocier des courants se revendiquant explicitement du féminisme que certain.e.s universitaires considèrent comme trop militants, voire « non objectifs » », convenant ainsi aux institutions (Pfefferkorn, 2012, p. 79 ; voir aussi Mathieu, 2000, p. 208 et Staudt, dans Saunders, 2002, p. 62).

### 1.1.2.1.2 Pays dits du Nord, pays dits du Sud

Cette dimension est sous-jacente dans les questions de féminisme international et de changements climatiques, et nous prenons le temps de cette section pour expliciter notre choix de vocabulaire. Pays du Nord, pays du Sud, pays occidentaux, pays émergents : il existe une pléthore de notions, et chacune amène son contenu théorique propre<sup>11</sup>. Pour ce travail de recherche, nous avons fait le choix de faire porter notre travail sur la recherche dans les pays occidentaux. Nous n'avons pas trouvé de termes satisfaisants, car la notion de pays occidentaux véhicule une invisibilisation des niveaux de richesse au sein des populations. Elle n'est pas explicite quant à l'exploitation – voire le pillage – des ressources historique et actuel. Elle peut continuer de comporter l'opposition de la théorie de Rostow entre pays développés et pays sous-développés. Les dimensions idéologiques d'une lecture en terme de niveaux d'« avancée » de développement ont été identifiées, étudiées et dénoncées par les études post-coloniales et féministes notamment (Mies, 1986 ; Mohanty, 1984 ; Narayan, 1997 ; Saunders, 2002 ; Rist, 2001 ; Latouche, 1987). Nous avons apprécié la formulation de Susan MacGregor « 'over-developed', affluent world » (2010, p. 226). Nous avons retenu la notion de quart-monde qui « désigne les couches défavorisées, marginalisées, telles les populations autochtones, réfugiées ou sans abri, des pays ou régions riches, particulièrement au Nord. » (Dagenais, 1994, p. 263) Si nous parlons de pays occidentaux, ou Pays du Nord et du Sud, c'est avec ces nuances.

---

<sup>11</sup> C'était déjà le constat d'Huguette Dagenais en 1994 (Dagenais, 1994 ; Dagenais et Piché, 1994). J'ai cheminé pour cette partie avec les bibliographies de cours sur le développement suivis en 2009 (Carel et Debailleul, 2009 ; Rousseau, 2009) ; j'ai cherché à renouveler mes références mais l'ampleur du sujet de recherche est tel que j'ai choisi de m'appuyer sur ce contenu tout en ayant conscience des limites de référer des textes publiés il y a 20 ans.

### 1.1.2.2 Présentation de notre corpus

#### 1.1.2.2.1 Qui est investi dans les processus de décisions?

Plusieurs auteures discutent de la répartition selon le sexe des processus de négociation, et constatent la faible présence des femmes, ainsi qu'une diminution de leur présence dans certaines filières, telle l'énergie (Chalifour, 2010, p. 187 ; Dankelman, 2002, p. 26 ; Denton, 2002, p. 11 ; Hemmati, 2008, p. 7 ; Hemmati et Röhr, 2009, p. 26 ; MacGregor, 2010, p. 230 ; Villagrasa, 2002, p. 41). Fatma Denton (2002) replace cette discussion dans un contexte plus large de l'égalité dans les processus de négociations, prenant en considération non seulement l'axe du genre, mais aussi celui des rapports de richesse. Delia Villagrasa (2002, p. 41) cite par exemple la surreprésentation de certains pays riches, quand certains pays pauvres n'ont qu'un représentant. Elles questionnent l'égalité à laquelle on peut prétendre en partant avec de telles prémisses. Documenter la présence des femmes dans les processus de négociations ne sous-entend pas pour autant un amalgame entre présence des femmes et représentation de leurs intérêts collectifs (Hemmati et Röhr, 2009, p. 20). Margaret Skutsch recommande le lobby de leurs intérêts (2002, p. 37). Finalement, plusieurs auteures mentionnent l'importance de la création d'alliances avec d'autres groupes, notamment l'enjeu de la justice climatique comme tremplin de diffusion des enjeux de genre (Terry, 2009 ; Hemmati, 2008, p. 25 ; Hemmati et Röhr, 2009, p. 30).

#### 1.1.2.2.2 Dans quels termes parle-t-on des changements climatiques?

Plusieurs auteures formulent cet apport critique qu'on peut aussi s'intéresser aux termes choisis pour parler des changements climatiques (Chalifour, 2010, p. 211 ; Dankelman, 2002, p. 24 ; Denton, 2002, p. 18 ; Hemmati et Röhr, 2009, p. 20 ; Terry, 2009, p. 15). Ainsi, soulignant la dimension très technique du discours actuel sur les changements climatiques, elles révèlent les rapports de pouvoir véhiculés : tant au niveau du contenu, qu'au niveau des acteurs. Parler des aspects sociaux des changements climatiques, et plus particulièrement de leur dimension genrée n'a pas le terrain approprié quand le discours global de lutte contre les changements climatiques est axé sur la recherche de solutions techniques et technologiques. Au niveau des acteurs, MacGregor souligne sa dimension excluante : le débat est réservé aux personnes qui peuvent en maîtriser les termes, et ne participe pas à l'inclusion au sens large (2010, p. 231).

#### 1.1.2.2.3 Quels sont les moyens disponibles pour la recherche : en termes de données, de financement?

Les auteures consultées dressent le constat du peu de données disponibles qui étudient les changements climatiques sous l'angle du genre (Arora-Jonsson, 2011, p. 748 ; Chalifour, 2010, p. 181 ; Hemmati, 2008, p. 2 ; Hemmati et Röhr, 2009, p. 29 ; MacGregor, 2010, p. 224 ; Nelson et al., 2002, p. 51 ; Skutsch, 2002, p. 30 ; Terry, 2009, p. 5). Dès lors difficile de défendre le besoin de ces études, et donc de se voir allouer des budgets de recherche en conséquence. Seule Alston affirme : « [t]he social consequences of climate change/variability events in Australia have been extensively

documented and indicate significant gender differences » (2011, p. 62). Toutefois, elle mitige en conclusion la prise en considération de ces connaissances : « [t]here is no doubt that a lack of gender awareness is a factor in Australia's lack of preparedness for significant social outcomes from ongoing climate change events » (2011, p. 68). Il émerge des textes consultés comme un besoin pressant de conduire des recherches, pour produire plus de données (Arora-Jonsson, 2011, p. 748). Minu Hemmati et Ulrike Röhr dans leur texte « Engendering the climate-change negotiations » (2009) mentionnent l'importance de pouvoir argumenter comment et pourquoi intégrer le genre dans les politiques internationales.

#### 1.1.2.2.4 L'attention portée aux retombées des politiques

Un dernier point qui revient est celui de la vigilance que les retombées des politiques en matière de luttes contre les changements climatiques ne se fassent pas au détriment des femmes (Chalifour, 2010 ; Dankelman, 2002, p. 24 ; Denton, 2002, p. 12 ; Eyzaguirre, 2007, p. 5 ; Hemmati, 2008, p. 6 ; Hemmati, 2000, p. 186 ; Nelson et al., 2002, p. 58). C'est une conséquence connue des programmes en développement, que le fardeau de certaines mesures sont finalement portées plus lourdement par les femmes (Nelson et al., 2002, p. 52). Un des arguments en genre et changements climatiques est donc de s'assurer que les mesures adoptées ne vulnérabilisent pas les femmes. Idéalement construites sur la base d'une analyse sexo-spécifique, elles pourraient plutôt participer à une plus grande égalité entre les sexes (Terry, 2009, p. 16). Nahtalie Chalifour consacre ainsi son article « Feminist perspective on carbon taxes » (2010) à cet aspect et examine les retombées pour les femmes de deux taxes canadiennes sur le carbone.

#### 1.1.2.2.5 Les transports, la consommation

Nous avons donc spécifié que notre recherche portait sur les problématiques des pays occidentaux. Si la recherche dans les pays du Sud mentionne beaucoup la raréfaction des ressources comme nœud central des liens entre genre et changements climatiques, ces constats sont plus difficilement exportables dans les pays occidentaux. Par exemple : que faire, dans un contexte urbain, des conséquences de la raréfaction de l'eau potable, de l'allongement des distances pour aller la collecter? Néanmoins, nous aimerions mentionner deux thématiques qui reviennent dans notre corpus genre et changements climatiques : la sphère de la consommation et des transports. Ciblés comme deux domaines émetteurs de CO<sub>2</sub> (Johnsson-Latham, 2007, p. 8) et où des actions doivent être menées, plusieurs auteures ont décidé d'intégrer la dimension du genre à leurs recherches dans ces secteurs (Carlsson et al., 1999 ; Hemmati, 2000 ; Johnsson-Latham, 2006 et 2007). Pour les transports, Carlsson et al. argumentaient en 1999 que les différences d'émission entre les hommes et les femmes en Suède relevaient de disparités aussi grandes qu'entre des pays comme le Paraguay et la Belgique, et ne pouvaient de ce fait pas être négligées. Johnsson-Latham a approfondi cet axe de recherche en 2007, et affirme : « as a result of gender-specific patterns in transport and other sectors, men account for the bulk of energy use, CO<sub>2</sub> emissions, air pollution and climate change » (p. 8). Les auteures concluent que les habitudes de transport selon le genre pourraient alors être un axe de recherche de la lutte aux changements climatiques.

La consommation est également identifiée comme un secteur où agir (Hemmati, 2000, p. 170 ; Johnsson-Latham, 2006, p. 7). On y performe le genre, c'est-à-dire que les achats sont guidés en partie par les rôles de genre (vêtements, maquillage, voiture, etc.) (Hemmati, 2000, p. 172 ; Johnsson-Latham, 2006, p. 14). Les modèles

occidentaux encourageant à la surconsommation sont pointés du doigt (Johnsson-Latham, 2007, p. 35), et la question de comment les femmes consomment est discutée. Comme le dit Johnsson-Latham, on fait beaucoup de bruit de la consommation des femmes (2007, p. 42). Néanmoins des études plus approfondies révèlent qu'une bonne partie de la consommation des femmes sont les courses du foyer (Hemmati, 2000, p. 173), qu'elles sont plus nombreuses à faire des choix écoresponsables (Johnsson-Latham, 2006, p. 8) et que les hommes sont plus souvent responsables des gros achats (immobilier, mobilier, gros électroménagers) (Chalifour, 2010, p. 199).

#### 1.1.2.2.6 Les catastrophes naturelles

L'étude d'Eric Neumayer et Thomas Plümper (2007) est une étude transversale qui s'intéresse à l'évolution de l'espérance de vie des hommes et des femmes à la suite d'une catastrophe naturelle dans différents pays. Elle apporte des observations intéressantes. Ils constatent que plus les structures pour l'égalité des sexes sont faibles dans les régions affectées, plus il y a une baisse de l'espérance de vie des femmes (2007, p. 28). Autrement dit, dans des pays où il y a une certaine égalité entre les sexes, les différences entre l'évolution de l'espérance de vie des hommes et des femmes à la suite d'une catastrophe naturelle n'est pas probante alors qu'elle l'est dans des pays où il y a une grande inégalité entre les sexes (2007, p. 27). Cette étude permet surtout de cibler et d'identifier des freins à la survie des femmes lors des catastrophes naturelles, tel : leur accès à l'information, leur mobilité publique et leur capacité à s'aventurer non accompagnées d'un homme hors de leur domicile, leurs vêtements (2007, p. 9) ; et leur capacité à nager, grimper, courir, entre autres exemples (2007, p. 6). Ils évoquent également l'après catastrophe, avec les enjeux de : la distribution des ressources qui se fait parfois d'office au « chef de famille »,

ignorant les relations de pouvoir qui peuvent exister au sein des familles, l'accès au soin et l'augmentation de la violence envers les femmes dans les camps de réfugiés (2007, p. 14).

Arora-Jonsson propose quant à elle un examen minutieux des études citées pour affirmer que les femmes sont plus à risque dans les catastrophes naturelles (2011, p. 747). Elle met en discussion des auteures qui viennent invalider que ces affirmations sont probantes (2011, p. 748). Elle a aussi cherché à retracer l'origine de l'affirmation selon laquelle les femmes ont 14 fois plus de probabilité de mourir lors d'une catastrophe naturelle. Son origine est vague et pas scientifiquement fondée, bien que relayée dans de nombreux textes (2011, p. 748).

#### 1.1.2.2.7 La vulnérabilité

Comme le constatent Terry et MacGregor, l'angle de la vulnérabilité est un angle récurrent pour justifier le besoin d'une attention au genre dans les changements climatiques (Alston, 2011, p. 64 ; Chalifour, 2010, p. 187 ; Denton, 2002, p. 18 ; Eyzaguirre, 2007, p. 4 ; Hemmati, 2000, p. 173 ; Johnsson-Latham, 2007, p. 13 ; Nelson et al., 2002, p. 52 ; Neumayer et Plümper, 2007, p. 12 ; Skutsch, 2002, p. 34). Terry affirme ainsi : « [i]f gender is mentioned at all as a climate-change issue, it is usually with reference to the particular vulnerability of poor women in the South. » (2009, p. 6) MacGregor décrit ainsi les deux numéros consacrés aux changements climatiques de la revue *Gender and Development* :

although there is an expressed editorial wish to steer clear of 'victim-talk', and a few examples of women's climate change activism, the dominant theme in the journals is Southern women's vulnerability to harm. The most frequent collocation of words in the gender and climate change research is undoubtedly 'women' and 'vulnerable'. (2010, p. 227)

C'est le lien entre pauvreté et vulnérabilité aux changements climatiques qui est mis de l'avant. Or, les femmes comptent parmi les plus pauvres (Alston, 2011, p. 65 ; Chalifour, 2010, p. 188 ; Denton, 2002, p. 11 ; Johnsson-Latham, 2007, p. 13 Neumayer et Plümper, 2007, p. 12). Ainsi, Nelson et al. écrivent par rapport à la dimension genrée des changements climatiques : « [i]t is possible to infer this because of the strong relationship between poverty and vulnerability to environmental change, and the stark fact that women as a group are poorer and less powerful than men. » (2002, p. 51)

Plusieurs auteurs invitent toutefois au dépassement de ce discours, de cette association (Dankelman, 2002, p. 26 ; Johnsson-Latham, 2007, p. 43 ; MacGregor, 2010, p. 227 ; Skutsch, 2002, p. 34 ; Terry, 2009, p. 13)

## 1.2 Problématique spécifique, hypothèses et méthodologie

C'est pour approfondir les questions soulevées que nous avons formulé notre question de recherche. Pour proposer une présentation succincte des enjeux identifiés, je m'appuierai sur le travail des deux auteures susmentionnées, Seema Arora-Jonsson et MacGregor pour identifier ce qui m'est également apparu comme problématique à la lecture du corpus de textes constitué.

### 1.2.1 Problématique spécifique

Nous avons buté sur la présence de l'argument de la victime : affirmer que c'est parce que les femmes sont plus vulnérables que les hommes face aux changements

climatiques qu'il faut les inclure dans la recherche et les politiques. Ces deux auteures constatent ainsi :

The literature about climate change and gender has so far been written mainly to lobby for a gender perspective within international politics. It has been marred by a lack of data and evidence. Arguments about women's poverty and mortality are used to back up claims about the unequal effects of climate change on men and women. Arguments are built on dubious statistical claims which are taken as building blocks for future research or quoted as facts. Many reports and papers frequently do not cite their sources or tend to cite each other. As a result of this, the credibility of gender research is undermined and met with skepticism within the larger research community. (Arora-Jonsson, 2011, p. 748)

Ou dans les termes de MacGregor : « [f]inding empirical proof of women's greater level of vulnerability and hardship seems to be one of the main goals of the research » (2010, p. 227) ; « [t]here seems to be no reason given for doing gender-based, feminist research into climate change other than *because it will hurt women.* » (2010, p. 228) Faire de la recherche féministe sur les changements climatiques se résumerait alors à mettre en lumière dans quelle mesure les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux changements climatiques ? Ne retrouvant rien dans cette orientation de recherche qui corresponde à ma compréhension de la recherche féministe ou à mon enthousiasme d'y prendre part, je me suis demandé pourquoi c'est cela qui transparaissait de la recherche en genre et changements climatiques.

Un ensemble de problèmes sont identifiés au niveau de l'utilisation des concepts, dont j'aimerais approfondir l'analyse pour montrer que les conséquences peuvent aller à l'encontre même du projet initial, ce qui semble problématique. Ainsi :

Rather than theorizing gender as a social and political relationship between people with masculine and feminine identities, most analyses of gender and climate change fall into the familiar trap of *gender-means-women*. By this I mean that although purporting to be conducting a gender analysis, there is a singular focus on women and little or no mention of men (who are also gender

beings) – other than as relatively less vulnerable and more culpable than women. (MacGregor, 2010, p. 228)

Arora-Jonsson identifie le problème de cette manière : « [a] generalized belief in women's vulnerability silences contextual differences. Gender gets treated not as a set of complex and intersecting power relations but as a binary phenomena carrying certain disadvantages for women and women alone » (2011, p. 750). Le problème de l'invisibilisation des différences contextuelles est approfondie par la suite : « [g]eneralizations make it impossible to meet the highly specific needs of particular groups of women and men » (Arora-Jonsson, 2011, p. 748) ; « [...] the arguments ignore differences between women and tend to club their motivations, perspectives and actions into a homogenous whole » (Arora-Jonsson, 2011, p. 747). C'est ainsi qu'on arrive à produire une analyse binaire où on reproduit et entretient les rôles sociaux de sexes que l'on connaît déjà. On se demande alors où est la place pour le changement social et l'évolution des rapports sociaux de sexe que la recherche féministe est censée initier. Une telle homogénéisation, dans le contexte précis de la recherche féministe sur les changements climatiques est d'autant plus questionnable dans la mesure où il est possible d'affirmer : « [a] poor man in India is unlikely to be as polluting as a woman in Sweden or for that matter as much as a polluter as a rich woman in India » (Arora-Jonsson, 2011, p. 747). Quelle est l'opérationnalité des concepts de la recherche en genre et changements climatiques s'ils ne parviennent même pas à évacuer toute ambiguïté par rapport à la prise en compte de cette réalité ?

Dès lors, la question des rapports Nord-Sud, et la façon dont elle est abordée dans le corpus de textes en genre et changements climatiques est identifiée comme porteuse d'implications et, potentiellement, de biais. MacGregor précise d'entrée de jeu : « [a]s a feminist researcher based in the 'over-developed', affluent world, I find it important always to be mindful that academic work can contribute to the silencing and misrepresentation of people in the developing world » (2010, p. 226).

Elle propose :

The analysis needs to move beyond seeing ‘impacts’ as only material and measurable effects [...] experienced by ‘empirical and vulnerable’ woman in the Global South towards a feminist constructivist approach with the tools necessary for digging down and pulling up the deep roots of the discourses that frame gender and climate politics everywhere. (2010, p. 236)

Arora-Jonsson rappelle dans des termes explicites que : « [t]he corollary to the vulnerable woman in the South is the virtuous woman of the North, environmentally conscious and environmental trailblazer » (2011, p. 748). Comment conduire notre recherche sans tomber dans ces écueils ? Elle réaffirme le besoin d’une analyse critique de cette dimension Nord-Sud présente dans la recherche :

A feminist response to global climate change must not only challenge masculine technical and expert knowledge about climate change but also the tendency to reinforce gendered polarities as well as North-South divides that tend to slot women, as vulnerable or virtuous. (2011, p. 750)

Ainsi, et dans ce but, je propose d’aller chercher dans les théories féministes, des réponses à nos questions quant à l’utilisation problématique de plusieurs concepts clés dans le champ genre et changements climatiques. La question qui a guidé ma recherche est : quel est l’apport des théories féministes à la recherche en genre et changements climatiques ?

## 1.2.2 Hypothèses et méthodologie

### 1.2.2.1 Hypothèses

Avec cette recherche, nous tenterons d’apporter des réponses aux trois questions suivantes.

#### 1.2.2.1.1 Peut-on faire des liens entre les femmes du Nord et les femmes du Sud sur la question des changements climatiques ?

La première concerne la pertinence de chercher à établir des liens entre des femmes dont les réalités sont, en ce qui a trait aux changements climatiques, radicalement différentes et diamétralement opposées. Bien que notre recherche soit centrée sur les pays occidentaux, cette question reste latente quand on parle « des femmes » en général. Peut-on réellement justifier le fait de créer des liens entre des femmes du Nord et des femmes du Sud sur la seule base d'un sexe commun ? Est-ce l'appartenance géographique qui est problématique (pays occidentaux versus pays dits du Sud) ? Ou la difficulté se situe-t-elle au niveau des écarts de richesse, auquel cas la notion de quart-monde pourrait se révéler plus appropriée ? Dans tous les cas, la tendance identifiée et questionnée est celle de la généralisation d'un discours sur « les femmes », qui peut aller à l'encontre de la prise en considération, sur le plan théorique, des différences qui existent entre toutes les femmes du monde.

#### 1.2.2.1.2 Doit-on faire de la recherche par impacts : prouver que les femmes seront touchées différemment que les hommes par les changements climatiques ?

La deuxième question à laquelle nous cherchons à apporter des éléments de réponse est celle de la formulation du problème : doit-on réellement tenter de trouver des justifications factuelles à la prise en considération du genre en ce qui concerne les changements climatiques ? À l'instar d'Arora-Jonsson, qui affirme que : « [u]nequal gender relations do not cause or aggravate climate change. But gender relations do

determine how the environment is managed » (2011, p. 750), ou de MacGregor qui identifie que : « The analysis needs to move beyond seeing ‘impacts’ as only material and measurable effects [...] experienced by ‘empirical and vulnerable’ woman in the Global South towards a feminist constructivist approach » (2010, p. 236), nous questionnerons ces choix méthodologiques. Nous utiliserons la définition des rapports sociaux de sexe comme structurant l’ensemble du social pour explorer le fossé entre ces deux approches et approfondir ce qu’Arora-Jonsson a pointé du doigt.

#### 1.2.2.1.3 Que penser de la démarche méthodologique de l’empreinte écologique selon le sexe ?

Enfin, notre troisième question concerne la démarche méthodologique choisie par quelques auteures (Carlsson-Kanyama et al., 1999 ; Johnsson-Latham, 2006 et 2007 ; Hemmati, 2000) pour la recherche en genre et changements climatiques dans les pays occidentaux. Les recherches conduites par Johnsson-Latham (2006 et 2007) ont pour objet d’examiner les styles de vie et la consommation sous l’angle du genre à partir de données collectées par l’institut de statistique de Suède (2006, p. 6 ; 2007, p. 10). Elles représentent une part importante des recherches disponibles dans le champ genre et changements climatiques concernant les pays occidentaux. Un parti-pris de la recherche est que : « [a] basic principle here, as in the Johannesburg Plan of Implementation, was that the rich had a particular responsibility for SCP (sustainable consumption and production) – and that the polluter pays » (Johnsson-Latham, 2006, p. 9). Nous aimerions questionner la pertinence de tenter d’exporter ce principe de la responsabilité à un questionnement sur les genres, c’est-à-dire en proposant de répondre à la question : qui des hommes ou des femmes polluent le plus? Aborder la question dans ces termes révèle d’emblée la constitution des groupes des hommes et

du groupe des femmes comme des groupes homogènes. Quels sont les conséquences et enjeux de cette évacuation de la complexité des rapports sociaux?

### 1.2.2.2 Méthodologie

#### 1.2.2.2.1 Description

Pour effectuer cette revue critique, une première partie a consisté à sélectionner le corpus de texte sur lequel portera notre analyse. Ce travail a été réalisé en partie durant l'étape de recherche bibliographique déjà mentionnée. La recherche a été conduite sur la base de données Scopus. Les critères de sélection des textes ont été les suivants : les textes doivent être reliés d'une façon ou d'une autre aux changements climatiques. Le genre y est présent, minimalement en tant que variable, et sa définition s'affilie à celle proposée dans Mac Gregor :

Here I am interested in gender not as a synonym for women but in terms of hegemonic constructions of masculinity and femininity. (The concept of gender is widely understood in the social sciences as a social construction, different from biological sex, which determines people's roles and identities as masculine or feminine.) (2010 : 224).

Finalement, les textes dont le centre d'intérêt est clairement les pays du Sud n'ont pas été retenus ; ceux qui mentionnent les pays du Sud, ou qui gardent une ambiguïté quant à la portée de leur propos par rapport à cet aspect géographique, ont été conservés. Étant donné le caractère naissant de ce champ de recherche, nous avons choisi de ne pas nous intéresser à un aspect en particulier des changements climatiques, mais de garder ce terme général, pour avoir une vue d'ensemble.

Une troisième partie a consisté à constituer la grille de lecture à partir de laquelle nous avons effectué notre lecture critique du corpus à l'étude. Pour ce faire, nous avons mis à profit un corpus de théories féministes issu notamment du féminisme matérialiste permettant d'approfondir notre connaissance des problèmes déjà identifiés et des enjeux reliés. Nous en faisons une présentation dans le chapitre « Cadre théorique ». Il s'est agi de rendre compte du savoir déjà constitué sur certains concepts fondateurs des théories féministes, et des débats entourant l'utilisation qui en est faite. Les notions ou enjeux identifiés sont les suivants : le concept de genre et celui de rapports sociaux de sexe ; la perte de la polarité inhérente à la notion de genre dans son utilisation ; la constitution d'une catégorie femme homogène ; l'occidentalisme dans la recherche féministe. Nous documenterons ces différents aspects des théories féministes. Cette étape nous a permis de définir notre grille de lecture critique, qui fut ensuite utilisée pour produire l'analyse du corpus de textes.

#### 1.2.2.2.2 Réflexions

##### 1.2.2.2.2.1 Philosophie et méthodologie

La question de la méthodologie a représenté un gros défi dans la constitution et la réalisation de ce travail de recherche. Déjà lors de mon DESS en études féministes, durant le cours de recherche féministe donnée par Lucie Gélinau (2008), une professeure issue des sciences sociales, j'avais pu identifier que parler de méthodologie me questionnait par rapport à ma formation initiale en philosophie. Ne me souvenant pas avoir reçu aucun contenu similaire sur la méthodologie de recherche en philosophie, j'avais effectué plusieurs recherches afin d'éclaircir ce point. À titre anecdotique, j'avais eu cette rencontre marquante avec un bibliothécaire qui était resté pantois quand je lui avais expliqué ma requête : trouver des ouvrages sur la méthodologie de recherche en philosophie. Les résultats de nos recherches

furent des ouvrages sur la dissertation. Dès lors, c'est avec ce bagage disciplinaire que j'ai progressé. Les entretiens avec ma directrice de recherche sur ce sujet m'ont néanmoins confortée dans ma progression.

#### 1.2.2.2.2 Limites identifiées

La première limite identifiée réside dans le processus de sélection des textes. Comme mentionné, une partie de ce travail s'ancre dans le projet de recherche dirigé par Annie Rochette. Je pensais avoir fait le tour des textes mais nos résultats de recherche différaient. La complétude de ma recherche bibliographique est donc questionnable. J'avais jugé que je pouvais cesser la recherche bibliographique sur la base du fait que je retrouvais les mêmes textes référés dans les nouveaux textes consultés. La deuxième limite est celle de la diversité des types de textes retenus : il n'y a pas que des articles scientifiques et plusieurs textes sont issus de deux numéros sur les changements climatiques de la revue *Gender and development* (2002 et 2009). Enfin, la dernière limite à laquelle je me heurte dans le processus de rédaction est la dimension temporelle de ce travail, qui s'est étalé sur quatre années, entre la collection des textes et cette rédaction. J'ai bien conscience en écrivant que tout le paysage de recherche a eu le temps de se renouveler, et que sur ce point, mon analyse n'est pas à jour. Elle porte néanmoins sur le contenu réuni, identifié comme représentatif des discours sur la question du genre dans les changements climatiques à un moment donné. Cela représente en quelques sortes un instantané de l'analyse des rapports de sexe et des changements climatiques. Par ailleurs, les apports théoriques restent pertinents et peuvent ainsi constituer un apport malgré l'étendue temporelle de leur production.



## CHAPITRE II

### CADRE THÉORIQUE

Notre cadre théorique s'ancre dans la vitalité que Kergoat (2012) a su impulser au concept féministe matérialiste de rapports sociaux de sexe en développant sa qualité consubstantielle, arrimé aux autres rapports sociaux. Nous y avons trouvé une méthodologie des rapports sociaux de sexe : un outil conceptuel théorique qui permet la mise en œuvre du projet de la recherche féministe. C'est à partir de cette méthodologie des rapports sociaux de sexe qu'il nous a été possible de mettre le doigt sur ce que nous avons identifié comme des limites d'un discours sur la vulnérabilité des femmes dans les changements climatiques. En remettant au centre les pratiques sociales, la consubstantialité garantit la prise en considération des différents rapports sociaux à l'œuvre dans un contexte précis. Il redevient possible de parler en termes de sujets politiques agissants. Captant la complexité, on arrive alors à dépasser les catégories binaires qui cantonnent à une réitération de la victimisation dans la domination. Nous nous proposons dans un premier temps de cerner les contours des défis à relever. Dans un second temps, nous nous sommes appliquées à retranscrire les outils méthodologiques que Kergoat a systématisés pour relever ces défis, notamment les impératifs matérialistes et d'historicité. En dernier lieu, nous ouvrirons avec la proposition d'Elsa Galerand qu'une dématérialisation des rapports sociaux de sexe vient compliquer la prise en considération des contradictions entre les femmes.

## 2.1 Un défi théorique : capter la dynamique mouvante et complexe des pratiques sociales

Comprendre l'analyse en termes de rapports sociaux de sexe, c'est aussi se faire une bonne représentation des défis qu'elle pose, et qu'elle se propose de soulever. Chercher la bonne théorie, vouloir rendre compte de la complexité des pratiques sociales par la bonne explication, le bon modèle constitue un obstacle tenace car :

[...] la sociologie ne pourra jamais saisir totalement la complexité, l'ambivalence, les contradictions de la société et des groupes sociaux en présence. Car dans le temps même où les sociologues dressent leurs représentations de la réalité, celle-ci a déjà changé. (Galerand et Kergoat, 2014)

Le défi réside alors dans la « nécessité de forger des outils conceptuels aptes à rendre compte de la dynamique complexe de *l'ensemble* des rapports sociaux » (Kergoat, 2012, p. 106), tout en s'inscrivant dans cette limite identifiée : que la complexité est impossible à figer. D'autres défis de taille nous semblent bien cernés : en premier lieu, celui de « penser la réalité hors des catégories dominantes » (Kergoat, 2012, p. 95). Comme l'avait nommé Delphy (2002), pouvoir penser le genre requiert de pouvoir envisager le non-genre : pouvoir penser au-delà des définitions du féminin et du masculin que l'on connaît, au-delà même de cette binarité. En deuxième lieu, celui de reconstruire la complexité plutôt que de chercher « un principe de cohérence unique qui aplanisse les contradictions observées ; il s'agirait au contraire de poser la diversité et la contradiction au centre de la définition des pratiques sociales » (Kergoat, 2012, p. 95). On saisit bien la difficulté de construire un modèle analytique aussi vivant. La question est alors posée : « [s]i nous ne voulons pas isoler les rapports sociaux, si nous ne voulons pas fonctionner sur des catégories réifiées, comment peut-on s'y prendre ? » (Kergoat, 2012, p. 135). Dans les sections à venir, nous nous proposons à la fois de préciser pourquoi il importe pour la recherche

féministe de ne pas tomber dans ces travers de l'analyse, et de présenter les outils proposés pour relever ces défis.

### 2.1.1 Rapports sociaux, pratiques sociales

Questionner le caractère « naturel » de ce qui est considéré comme masculin ou féminin dans une société donnée est une entreprise aux répercussions profondes. Ainsi en est-il de l'introduction du concept de genre en sciences humaines et sociales, qui est venu bouleverser l'idée d'une répartition naturelle de l'humanité selon deux sexes (Pfefferkorn, 2012, p. 75), l'adéquation prise pour acquise entre l'anatomie d'un individu, son identité sexuelle, et sa sexualité (Löwy, 2003), et l'amalgame entre sexualité et reproduction (Delphy, 2002, p. 99). Ann Oakley, dans une première définition du concept de « genre » comme sexe social (Löwy, 2003, p. 96) formule ainsi la différence entre sexe et genre :

Le mot « sexe » se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles : à la différence visible entre leurs organes génitaux et à la différence corrélative entre leurs fonctions procréatives. Le « genre », lui, est une question de culture : il se réfère à la classification sociale en « masculin » et « féminin ». (Oakley, 1972, citée dans Delphy, 2002, p. 91)

Si cette définition permet d'introduire du culturel dans les identités de genre, féminine ou masculine, elle n'empêche cependant pas qu'« on continue à penser le genre en terme de sexe : de l'envisager comme une dichotomie sociale déterminée par une dichotomie naturelle » (Delphy, 2002, p. 92). Pour le dire autrement : avec une telle définition, « le risque est grand que la distinction sexe / genre ne conduise à une réification de la naturalité du sexe sans s'interroger sur sa propre construction. » (Pfefferkorn, 2012, p. 75) L'apport même de la distinction est alors rendu caduc car

les identités de genre se retrouvent confinées dans l'ordre de la nature (Scott, 2010, p. 97)<sup>12</sup>.

Or, nous nous inscrivons ici dans une compréhension des catégories de sexes où « nous avons montré [que les catégories d'opposition binaire (hommes/femmes, homos/hétéros)] sont *construites* par l'oppression » (Mathieu, 2000, p. 210).

Kergoat présente cette même idée :

En d'autres termes, si des êtres humains mâles et femelles existent bien au départ, le genre auquel ils appartiennent socialement est le fruit d'un processus historique et culturel : c'est pourquoi l'on peut dire que les groupes sociaux de sexe sont créés par et se créent dans le rapport social, *qu'ils ne lui sont pas préexistants*. (Kergoat, 2012, p. 226, mon emphase)

La définition qu'elle donne des rapports sociaux permet de saisir leur dimension antagonique : « [l]e rapport social peut être assimilé à une *tension* qui traverse la société ; cette tension se cristallise peu à peu en *enjeux* autour desquels [...] les êtres humains sont en confrontation permanente. » (Kergoat, 2012, p. 226) Soulignons ici l'évacuation de l'ambiguïté qui résidait par rapport à une détermination naturelle du groupe des hommes et du groupe des femmes dans la définition précédente du genre, et « la rupture radicale avec les explications biologisantes des différences entre les pratiques sociales masculines et féminines » (Kergoat, 2012, p. 103). Les groupes se forment à cause de la tension transformée en enjeu. La phrase « les groupes sociaux de sexe sont créés par et se créent dans le rapport social » (Kergoat, 2012, p. 226) prend ainsi tout son sens.

Les rapports sociaux de sexe sont alors envisagés comme des rapports de production dont les enjeux sont la division sexuelle du travail et le contrôle de la reproduction (Kergoat, 2012, p. 135). Ils « existent partout, à tous les niveaux du social » (Kergoat,

---

<sup>12</sup> Pour une discussion plus approfondie sur les limites de certaines utilisations du concept de « genre », voir Chapitre d'analyse à partir de la page 55

2012, p. 103) et « dynamisent tous les champs du social. Tout rapport social est sexué, tandis que les rapports sociaux de sexe sont traversés par les autres rapports sociaux » (Kergoat, 2012, p. 104).

Un dernier apport est la notion de pratique sociale, corrélat de celle de rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2012, p. 103) :

[Elle] est indispensable :

- pour permettre d’aller de l’abstrait au concret (le groupe, l’individu) ;
- pour définir les acteurs autrement que comme purs produits des rapports sociaux ;
- pour resituer aux acteurs sociaux le sens de leur pratiques (Kergoat, 2012, p. 104).

On ne cherche plus dans la biologie les raisons de différences de conduites : les pratiques sociales sont constituées comme objet d’études (Kergoat, 2012, p. 103). Dès lors « il s’agit de se donner des principes d’intelligibilité pour comprendre la diversité et la complexité des pratiques sociales des hommes et des femmes » (Kergoat, 2012, p. 104). A l’encontre d’une recherche d’universels, « les sexes ne sont plus désormais des catégories immuables, fixistes, anhistoriques et asociales » (Kergoat, 2012, p. 104). La dimension de l’historicité des contextes étudiés devient alors primordiale.

### 2.1.2 Besoin de concepts historicisables, périodisables

Cette nécessité d’historiciser les rapports sociaux de sexe a pour corollaire la notion de consubstantialité, qui est là pour nommer « l’entrecroisement dynamique complexe de l’ensemble des rapports sociaux, chacun imprimant sa marque sur les autres » (Kergoat, 2012, p. 136). On rompt ainsi avec l’action d’isoler et d’étudier séparément les différents rapports en jeu. Dans cette compréhension des rapports

sociaux, on peut alors poser l'analyse dans des termes qui s'approchent de ceux-ci : « *selon telle configuration ici et maintenant des rapports sociaux, le genre (ou la classe, la race) sera – ou ne sera pas – unificateur. Mais il n'est pas en soi source d'antagonisme ou source de solidarité* » (Kergoat, 2012, p. 134)<sup>13</sup>. Autrement dit :

Si ces configurations sont bien faites de racisme, de colonialisme, de capitalisme et d'oppression de sexe, ces systèmes relèvent de rapports sociaux qui sont des rapports de force vivants et fondamentalement dynamiques. *Ce qui signifie qu'ils se rejouent et se recomposent en permanence au fil des pratiques sociales et qu'ils sont donc nécessairement variables dans l'espace et dans le temps.* (Galerand et Kergoat, 2014, mon emphase)

C'est l'intérêt porté à la configuration ici et maintenant des rapports sociaux, le point de départ dans les pratiques sociales, qui permet de « penser la complexité et le changement par le jeu des différents rapports sociaux entre eux [...] Rien n'est immuable, mécaniste : tout est histoire, périodisable. » (Kergoat, 2012, p. 105) Cette dimension de l'historicité a même le statut d'impératif dans la systématisation par Kergoat des « principes d'utilisation des rapports sociaux » :

Il s'agit ensuite de l'impératif d'historicité : le caractère dynamique des rapports sociaux est central pour l'analyse. Ils doivent être historicisés car ils possèdent à la fois une structuration qui leur assure une certaine permanence, et connaissent des transformations qui correspondent à des périodes historiques et à des événements qui peuvent en accélérer le cours. (Kergoat, 2012, p. 135)

L'enjeu ici est donc la capacité de l'analyse à rendre compte du caractère dynamique des rapports sociaux et ce qui veut être évité, c'est d'« historiciser un seul rapport

---

<sup>13</sup> Nous nous inspirons ici de la clarification de Kergoat sur l'usage du mot « race » : « « Race » est ici utilisé exactement au même titre que classe et sexe, c'est-à-dire comme catégorisation socialement construite, comme résultat de la discrimination, comme production idéologique (Colette Guillaumin [1972], *L'idéologie raciste*, Gallimard, « Folio Essais », Paris, 2002). Toutefois, étant donné la charge sociale et historique du mot « race », je l'utiliserai toujours en le mettant entre guillemets. Que la solution ne soit pas totalement satisfaisante, j'en conviens. Mais les débats, pourtant soutenus, n'ont toujours pas pour le moment proposé une solution faisant consensus, théoriquement et idéologiquement, dans le milieu des sociologues. Je fais donc ici un usage stratégique du mot race, lequel renvoie à un concept politique, culturel et social, et n'est évidemment pas à prendre au sens biologique. » (2012, p.124)

social au détriment des autres. Car cela reviendrait à transformer le rapport en catégories caractérisées par leur métastabilité » (Kergoat, 2012, p. 135). Or, comme le réaffirment Elsa Galerand et Kergoat quand elles s'interrogent sur les proximités et distances entre les concepts d'intersectionnalité et de consubstantialité, « parler de catégories ou de rapports sociaux n'est pas anodin » (Galerand et Kergoat, 2014) : l'une renvoie à la stabilité, l'autre à la mouvance, et les aspirations à connaître ne sont pas les mêmes. A nouveau, l'ancrage dans la configuration des rapports sociaux ici et maintenant est réaffirmée quand elles décrivent :

Reste que, si l'aspiration à étreindre la totalité est une utopie, nous pouvons néanmoins tenter de mettre à jour des nœuds et lignes de tension : à tel moment et dans tel espace, sur quel(s) rapport(s) social(aux) faire levier pour faire bouger les rapports de force? Et si un rapport bouge, cela influe-t-il, et comment, sur les autres ? (Galerand et Kergoat, 2014)

L'outil théorique des rapports sociaux de sexe est ainsi apte à rendre compte des complexités du jeu des configurations des rapports sociaux. On peut identifier où et comment agir, c'est en ceci un outil de changement social.

### 2.1.3 Besoin de nommer sans figer, sans réifier (catégories versus rapports)

Cette tension entre la catégorie et le rapport est d'autant mieux cernable dans le besoin que l'on a pour étudier les rapports sociaux de nommer certaines pratiques, sans pour autant enfermer notre analyse dans des préjugés. Synthétisons l'idée en affirmant que les outils conceptuels utilisés doivent permettre d'identifier ce dont on parle – les rôles sociaux de sexe – tout en reconnaissant dans le même temps que ces pratiques sont également questionnées, transgressées, rejetées ET reproduites. Margrit Eichler, dans son travail sur les *Six péchés capitaux de la recherche sexiste* (1985)

identifie également cette difficulté de la recherche féministe en constatant : « [u]ne argumentation faisant état des rôles propres à chacun des deux sexes est souvent utilisée par des féministes, pourtant cette argumentation est tout de même sexiste » (Eichler, 1985, p. 9). Ainsi développe-t-elle :

[c]ela ne fait aucun doute qu'il y ait des rôles considérés comme propres aux femmes et d'autres comme propres aux hommes dans toutes les sociétés humaines connues. Mais il y a une grande différence entre dire qu'il y a des rôles propres à chacun des deux sexes, et dire qu'il y a des rôles considérés appropriés à chacun des deux sexes dans toutes les sociétés humaines. (Eichler, 1985, p. 10)

C'est cette même difficulté que nous voyons adressée par Kergoat quand elle pose la question suivante, adressant un défi important de l'analyse en termes de rapports sociaux de sexe :

Ce terme « malaise sémantique » veut désigner le problème suivant : comment utiliser la conceptualisation habituelle (utilisation indispensable si l'on veut communiquer et cumuler nos résultats) sans se laisser enfermer dans le même temps dans les catégorisations de la réalité qu'elle suppose et qui ne nous satisfont pas ? (Kergoat, 2012, p. 97)

Ce qui est problématique c'est « l'acceptation des rôles sexuels comme étant des comportements appropriés dans un sens normatif. Cela peut se faire inconsciemment en utilisant les rôles sexuels pour expliquer d'autres faits sociaux » (Eicher, 1985, p. 11). Kergoat, en identifiant la nécessité dans l'utilisation du concept de rapports sociaux « d'être toujours très attentif à la façon dont les dominés réinterprètent, subvertissent le sens des catégories » (Kergoat, 2012, p. 136) permet deux choses : de ne pas « réifier lesdites catégories » (Kergoat, 2012, p. 136) – et donc d'éviter ce pêché sexiste identifié par Eicher –, mais surtout – car c'est bien cela qui est problématique dans la réification des catégories – « de parler de « sujets » qui, tout à la fois, sont agis par les rapports sociaux mais également agissent sur eux, en construisant, tant individuellement que collectivement, leur vie à travers les pratiques

sociales » (Kergoat, 2012, p. 106). Il devient alors possible de « resituer aux acteurs sociaux le sens de leurs pratiques » (Kergoat, 2012, p. 104), plutôt que de parler des hommes et des femmes comme si les rôles sociaux de sexe ne laissaient aucune marge de manœuvre, qu'ils les subissaient et étaient définis par eux.

C'est particulièrement cet aspect de la définition des rapports sociaux de sexe que nous apprécions dans le travail de Kergoat. La notion de rapport social est assez précisée pour que l'on puisse dépasser une stigmatisation des rôles sociaux de sexe, et remettre au centre cette double propriété des rapports sociaux de sexe d'avoir à la fois une certaine réalité sociale qui est continuellement dépassée, transgressée, ignorée, rejetée. Le concept devient ainsi opératoire puisqu'il redonne sa possibilité d'être au « sujet politique » :

Mieux comprendre les rapports sociaux de sexe, leur intrication et les analyser, avoir une méthode pour les penser, c'est faire un pas vers leur possible dépassement. Refuser de raisonner sur des entités figées [...], *cela permet de remettre au centre de l'analyse le sujet politique (et non plus seulement des victimes des dominations) en prenant en compte toutes ses pratiques, ambivalentes et souvent ambiguës.* (Kergoat, 2012, p. 140, mon emphase)

On ne cherche plus à aplanir ou uniformiser les pratiques, ouvrant ainsi d'autres voies qu'une répétition de la stigmatisation.

## 2.2 Des outils méthodologiques et théoriques

Il est clair que « cette approche suppose la mise en œuvre d'un certain nombre de principes si l'on ne veut pas [...] que la consubstantialité revienne à fonctionner comme un immense fourre-tout. » (Kergoat, 2012, p. 134) Nous avons déjà présenté l'impératif d'historicité, l'attention portée aux pratiques subversives ; voyons à présent l'impératif matérialiste et la nécessité de cerner des invariants. Nous

développerons ensuite la notion de consubstantialité et introduirons la distinction entre rapports sociaux et relations sociales.

### 2.2.1 Revenir aux bases matérielles des rapports sociaux de sexe

L'impératif matérialiste est central au projet « de dénaturer radicalement les constructions différentialistes qui s'inscrivent dans les différentes inégalités, sans pour autant dématérialiser les rapports sociaux. » (Kergoat, 2012, p. 135). Les rapports sociaux de sexe sont à comprendre comme des rapports antagoniques, résultant d'une tension qui traverse la société et qui se cristallise en enjeux, cette tension autour d'enjeux constituant les groupes sociaux dans un rapport d'opposition. L'identification des enjeux est alors « essentielle tant au niveau théorique que méthodologique : en effet, les rapports sociaux sont invisibles et ne peuvent faire l'objet d'observation directe et de mesure. Seuls les enjeux s'y prêtent. » (Kergoat, 2012, p. 228) Dans le cas des rapports sociaux de sexe, les enjeux sont la division sexuelle du travail et « le contrôle de la sexualité et de la fonction reproductive des femmes. » (Kergoat, 2012, p. 135) Cette identification des enjeux est la base pour étudier les rapports sociaux, c'est l'impératif matérialiste :

Il s'agit d'abord de l'impératif matérialiste : les rapports dont nous parlons ici, genre « race », classe, sont des rapports de production. Ils croisent donc exploitation, domination et oppression. Il est indispensable d'analyser minutieusement comment se fait l'appropriation du travail d'un groupe social par un autre. Ce qui suppose de revenir aux *enjeux* (matériels et idéels) des rapports sociaux. (Kergoat, 2012, p. 135)

À cet impératif de revenir aux enjeux pour étudier les rapports sociaux de sexe s'ajoute celui de « cerner des invariants dans le fonctionnement des rapports sociaux » :

Prenons l'exemple de la division sexuelle du travail : alors que les formes de celle-ci sont d'une extrême labilité dans le temps et dans l'espace, il n'en demeure pas moins qu'elle a deux principes organisateurs : le principe de séparation (travail d'homme *versus* travail de femme) et le principe de hiérarchie (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme). (Kergoat, 2012, p. 135)

Identifier ces invariants, permet ainsi de confirmer que « [c]es rapports sociaux reposent d'abord et avant tout sur un rapport hiérarchique entre les sexes ; il s'agit bien là d'un rapport de pouvoir, d'un rapport de « classe » et non d'un simple principe de « classement ». » (Kergoat, 2012, p. 227). Le nœud ici est que « la division du travail social entre les sexes se fait non pas de façon inéquitable (ce qui renverrait à un problème de justice sociale), mais de façon antagonique (ce qui renvoie à un problème d'égalité). » (Kergoat, 2012, p. 208)

### 2.2.2 La consubstantialité et la co-extensivité des rapports sociaux

L'idée essentielle de ce travail de recherche est celle d'entrecroisement et de renforcement mutuel des différents systèmes d'oppression. C'est généralement sous le nom d'intersectionnalité qu'on réfère à cette idée. C'est avec satisfaction que nous avons découvert la notion de consubstantialité, et la réflexion qui entoure la production de cette notion. Dans un entretien reproduit à la fin de son ouvrage *Se battre, disent-elles*, Kergoat s'exclame ainsi :

Ma position est donc qu'il faut arrêter de vouloir entrecroiser des rapports sociaux *a priori*, ça n'a pas de sens ! Je souhaite insister sur ce point : on n'arrive pas à articuler trois rapports sociaux si c'est posé comme un *a priori*, on y arrive uniquement si on part des pratiques et si on admet que les pratiques sociales sont variables dans le temps et dans l'espace. (Kergoat, 2012, p. 328)

Cette limite du concept d'intersectionnalité est approfondie par Galerland et Kergoat dans leur article « Consubstantialité vs intersectionnalité ? A propos de l'imbrication des rapports sociaux »<sup>14</sup>. Elles affirment : « le terme d'« intersectionnalité » nous gêne lorsqu'il renvoie au croisement de catégories » (2014). Comme elles précisent :

En ce qui nous concerne, il ne s'agit pas de croiser des catégories, mais bien de partir des rapports sociaux qui en sont constitutifs, de voir comment leurs multiples imbrications produisent effectivement les groupes sociaux et les recomposent et en quoi elles reconfigurent incessamment les systèmes de domination et les rapports de force. (Galerand et Kergoat, 2014)

Nous retrouvons ici la tension entre figer, réifier des catégories et capter le mouvement, le nommer, tout en sachant qu'il est constamment dérogé et renégocié. La vision de l'analyse sous-jacente à cette notion de consubstantialité est celle de la dynamique des rapports sociaux. A l'encontre d'une vision statique, « [i]l ne s'agit donc pas, autour d'une question donnée, de faire le tour de tous les rapports sociaux, un à un, mais de voir les intercroisements et les interpénétrations qui forment « nœud » au sein d'une individualité ou d'un groupe. » (Kergoat, 2012, p. 136) Dès lors, l'action de « « séquencer » les rapports sociaux est une opération – certes nécessaire pour le sociologue – qui reste de l'ordre de la logique mais qui ne peut en aucun cas être appliquée sans précaution à l'analyse des pratiques sociales » (Kergoat, 2012, p. 227). C'est cela que vient nommer la notion de consubstantialité : les « rapports sociaux sont multiples et aucun d'entre eux ne détermine la totalité du champ qu'il structure. C'est ensemble qu'ils tissent la trame de la société et impulsent sa dynamique : ils sont consubstantiels » (Kergoat, 2012, p. 227). Ils sont aussi « *coextensifs* : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de « race », se reproduisent et se co-produisent mutuellement. » (Kergoat, 2012, p. 127) C'est de cette complexité que nos outils conceptuels doivent pouvoir rendre compte, et les

---

<sup>14</sup> Leur article propose une excellente présentation du concept d'intersectionnalité et du contexte de son émergence. Les auteures discutent des proximités et différences entre la notion d'intersectionnalité et du concept de rapports sociaux de sexe.

limites de la démarche de juxtaposer les différents systèmes d’oppression sont de plus en plus évidentes : « croiser les études féministes avec celles se réclamant de la critique antiraciste, postcoloniale et anticapitaliste, ne changera rien à l’affaire » (Galerand et Kergoat, 2014)<sup>15</sup>. C’est là l’intérêt de poser la consubstantialité des rapports sociaux dans leur définition même. On rend ainsi compte du fait qu’aucun rapport n’épuise la totalité du champ social, et de la réalité des pratiques sociales qui fait que « [p]ar moment, les individu(e)s vont mettre en avant [...] le rapport de classe. À d’autres moments, ce qui va les faire agir, c’est le fait d’être immigré(e)s et à d’autres enfin, c’est le fait d’être femme ou homme. » (Kergoat, 2012, p. 328) Aucun rapport social n’a de prévalence atemporelle.

### 2.2.3 La distinction entre relations sociales et rapports sociaux

Enfin, une dernière distinction que nous avons appréciée trouver dans le travail de Kergoat est celle qu’elle introduit entre les relations sociales et les rapports sociaux. Cette distinction permet d’après moi de redonner sa chance aux analyses féministes matérialistes, tout comme le font les précisions apportées par la notion de consubstantialité qui proposent une voie de sortie de la confusion entre construction d’une classe politique et essentialisme – ou réification des catégories binaires (Mathieu, 2000, p. 210).

Il m’a souvent semblé difficile de bien communiquer la pensée féministe matérialiste. Lorsqu’on doit être concise et qu’on s’adresse à un auditoire qui ne connaît pas déjà le travail de Christine Delphy (2002), Colette Guillaumin (1992), Nicole-Claude Mathieu (1991) ou Paola Tabet (1998), difficile d’introduire de but en blanc le

---

<sup>15</sup> Ou, comme le formule Elsa Dorlin : « il ne suffit pas que le terme “femmes” élargisse ou rétrécisse son acceptation au gré des luttes (un peu de couleur, un peu de classe, un peu d’âge, un peu de sexualité, un peu de religion... “et mélangez bien”) » (Dorlin, 2008, p. 96).

vocabulaire d'oppression de la classe des femmes par la classe des hommes, ou d'appropriation du travail et du corps des femmes ; difficile également d'en défendre la pertinence actuelle, quand les formes du mariage hétérosexuel ont tant évoluées que le mariage s'étend dorénavant aux couples homosexuels et que la prise en charge du travail domestique est en constante renégociation<sup>16</sup>. Difficile toujours, dans tous les cas, de défendre la pertinence du féminisme quel qu'il soit, sous prétexte que l'égalité est déjà là. Introduire la notion de relations sociales permet de travailler avec la distinction entre les relations interpersonnelles et les antagonismes entre les groupes sociaux. Comme le clarifie Kergoat :

[l]'un et l'autre recouvrent deux niveaux d'appréhension de la sexuation du social. La notion de « rapport social » rend compte de la tension antagonique se nouant en particulier autour de l'enjeu de la division du travail et qui aboutit à la création de deux groupes sociaux ayant des intérêts contradictoires. La dénomination « relation sociales » renvoie, elle, aux relations concrètes qu'entretiennent les groupes et les individus. (Kergoat, 2010, citée dans Pfefferkorn, p. 112)

Ou, formulé de façon plus directe :

[...] savants comme profanes amalgament trop souvent deux niveaux de réalité, celui des relations sociales et celui des rapports sociaux. Les relations sociales sont immanentes aux individus concrets entre lesquels ils apparaissent. Les rapports sociaux sont, eux, abstraits et opposent des groupes sociaux autour d'un enjeu. (Kergoat, 2012, p. 128)

Cette distinction permet de résoudre de façon satisfaisante la contradiction entre une perception des avancées du féminisme d'une part, et la persistance notoire d'inégalités d'autre part :

---

<sup>16</sup> Sur ce point, les analyses produites par Kergoat (2012, p. 138) et Galerland et Kergoat (2014) s'emparent du renouvellement de ces problématiques et des renégociations de la prise en charge du travail domestique. On y cerne le potentiel d'une analyse consubstantielle qui rend compte de la complexité de l'imbrication des rapports de classe, de sexe et de « race » dans la lecture qu'elles proposent de l'apparition d'une classe de femmes qui emploie des femmes issues de l'immigration.

Travailler en termes de rapports sociaux ne signifie pas faire l'impasse sur les relations sociales, mais signifie les mettre à leur juste place. La société bouge au niveau des rapports sociaux entre les hommes et les femmes, mais sans doute beaucoup plus vite au niveau des relations sociales. Distinguer les deux permet de déconstruire des paradoxes comme : dans la situation des femmes, tout bouge (et effectivement, au niveau des relations sociales, les changements sont considérables depuis un demi-siècle) et rien ne change (les rapports sociaux de sexe continuent à agir, ce qui explique, entre autres, le maintien des différentiels de salaire, l'assignation inchangée du travail domestique aux femmes, les viols et les violences qui perdurent). (Kergoat, 2010, citée dans Pfefferkorn, p. 112)

Or, il paraît plus porteur de réintroduire la notion de relations sociales dans les rapports sociaux, que de tenter l'inverse, et c'est en ce sens que l'analyse féministe matérialiste nous intéresse :

Finally, contrairement à d'autres cadrages théoriques qui réduisent le sexe et la race à leur face idéelle (comme l'hétéronormativité pour le genre) et qui ne les rattachent qu'après coup à la critique de l'économie politique – aux rapports de production –, l'analyse en termes de rapports sociaux s'en empare d'emblée pour expliquer la formation des classes – comme la fabrique des marqueurs – de sexe et de race. Celles-ci sont alors indissociables des divisions sexuelles et raciales du travail (domestique et salarié) qui prennent le statut de divisions proprement sociales, politiques et non plus naturelles du travail : le statut de rapports de production. (Galerand et Kergoat, 2014)

On peut alors remettre sans confusion l'emphase là où elle importe : au niveau des pratiques sociales, car ce sont bien elles, « – *et non les relations sociales* – qui peuvent dessiner des formes de résistance et être donc porteuses de changement potentiel au niveau des rapports sociaux. » (Kergoat, 2012, p. 128, mon emphase)

### 2.3 Dématérialisation des rapports sociaux de sexe.

À cette base de cadre théorique, nous aimerions ajouter l'étude réalisée par Galerand de l'intégration de la division sexuelle du travail dans les discours de la Marche Mondiale des Femmes de 2000. Nous nous basons pour ce faire sur le chapitre « Contradiction de sexe et de classe » qui présente les résultats de sa recherche dans une contribution à l'ouvrage collectif *Le sexe du militantisme* (Galerand, 2009). Le contexte d'étude de l'articulation d'un discours féministe aux luttes anticapitalistes nous intéresse particulièrement dans la mesure où notre propre corpus peut être appréhendé comme constituant une forme d'insertion d'un discours féministe dans la lutte aux changements climatiques. Aussi, bien qu'il ne fasse aucun doute que « les rapports sociaux de sexe existent partout, à tous les niveaux du social », et que le « rapport social sera pris tout au long de cet exposé [...] comme une relation [...] structurante pour l'ensemble du champ social » (Kergoat, 2012, p. 102-103), il vaut néanmoins la peine de l'étudier comme tel. Les conclusions de Galerand sur les difficultés rencontrées de « genrer [l]es répertoires » revendicatifs (2009, p. 241) se révèlent alors une source utile. D'autres éléments d'analyse justifient cet ajout, en premier lieu l'ancrage de l'auteure dans le cadre théorique de la consubstantialité des rapports sociaux, telle que développée par Kergoat : intégrer ses résultats à notre cadre théorique, c'est permettre à notre recherche d'aller plus loin. Le caractère sexué de la pauvreté, « qui est bien au centre des discours de la MMF » (Galerand, 2009, p. 237), constitue un élément redondant de notre propre corpus. L'analyse proposée par Galerand de l'occultation de la division sexuelle du travail dans ces discours sur le caractère sexué de la pauvreté s'avère donc précieuse. L'inscription dans les discours de la MMF où les « argumentaires sont organisés en vue de montrer, pour les faire reconnaître, les effets spécifiques et néfastes des politiques néolibérales de la mondialisation sur les femmes » (Galerand, 2009, p. 236) fait directement écho à la question soulevée dans notre deuxième hypothèse : que penser de la démarche de

montrer les impacts néfastes et spécifique des changements climatiques sur les femmes ? Finalement, et surtout, nous rejoignons l'importance que l'auteure accorde dans toute son étude à la question de l'intégration des contradictions, c'est-à-dire celle de la capacité à prendre en compte et à assimiler « les nombreuses critiques anti-racistes et anticolonialistes qui sont adressées aux mouvements féministes dominants, aux conceptions faussement universalisantes de l'oppression des femmes, de la sororité et des conditions de l'émancipation » (Galerand, 2009, p. 230). L'angle de réflexion avancé par l'auteure pour articuler cette question est celui recherché :

Plutôt que de centrer l'analyse sur l'incidence particulière d'un rapport de pouvoir auquel on attribuerait une propriété surdéterminante, il s'agit finalement de repenser tous les rapports sociaux, leurs reproductions et leurs déplacements à partir de leur entrecroisement. *Il s'ensuit que le problème de la constitution de la classe, de la conscience de classe et de son unification politique, se trouve profondément complexifié* ; qu'il s'agisse de la classe ouvrière, de celle des racisé(e)s, des colonisé(e)s, ou encore de celle des femmes. (Galerand, 2009, p. 225, mon emphase)

Ainsi, même s'il est possible de montrer « comment la centralité accordée à un principe de classement dans la production d'une lutte peut impliquer une mise en suspens d'autres principes de classement et des clivages internes au groupe qu'il s'agit de constituer » (Galerand, 2009, p. 230), la capacité de rendre compte de « la dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux » (Kergoat, 2012, p. 106) – comme on l'a vu avec la notion de consubstantialité – demeure cruciale.

C'est sur ce point même que Galerand va formuler l'hypothèse « que la dématérialisation des rapports sociaux de sexe contribue à expliquer le défaut d'imbrication des contradictions dans la conduite des luttes, et par suite, le manque d'unification des résistances » (Galerand, 2009, p. 228). La dématérialisation des rapports sociaux de sexe représente un obstacle à constituer le groupe des femmes comme groupe politique tout en intégrant le contenu des critiques antiracistes et anticolonialistes, en rendant compte des contradictions qu'il existe entre les femmes.

La définition de la dématérialisation des rapports sociaux de sexe qu'elle propose est la suivante :

Par dématérialisation, je désignerai une tendance à disjoindre l'oppression physique et symbolique des femmes de la division sexuelle du travail ainsi que des intérêts proprement matériels qui en sont retirés, soit une tendance à idéaliser la domination masculine, à oublier qu'elle est aussi un rapport d'exploitation et à la rejeter de manière exclusive dans l'ordre superstructurel. (Galerand, 2009, p. 227)

L'élément clef de sa démonstration est l'occultation de la division sexuelle du travail pour articuler le rapport des femmes à l'économie. L'euphémisation de la notion d'exploitation « sous les notions descriptives de « pauvreté », « infériorité », « marginalisation », « exclusion » et « discrimination » économique des femmes » (Galerand, 2009, p. 233) ne permet pas d'« expliquer la segmentation sexuée du salariat, soit l'exploitation *particulière* que subit la force féminine dans le rapport salarial » (Galerand, 2009, p. 235, mon emphase). L'apport des analyses féministes matérialistes n'est pas mis à profit (Galerand, 2009, p. 233), et les discours de la Marche Mondiale des Femmes véhiculent ainsi les catégories de pensée altermondialistes qui « repose[nt] et reprodui[sen]t une conception tronquée de la réalité économique, construite sur l'hypothèse de la disparition des rapports sociaux de sexe et de race en tant que rapports de production [Delphy, 2003, 2004]. » (Galerand, 2009, p. 241)

Pourtant, on retrouve bien ce que Kergoat avait nommé ainsi : le fait qu'il n'y a pas d'« homologie entre tel lieu et tel rapport social : le rapport entre les sexes ne s'épuise pas dans le rapport conjugal, mais il joue à plein dans le lieu de travail » (Kergoat, 2012, p. 105) :

Ce sont d'abord les inégalités de salaire – y compris à travail égal – qui sont constatées partout dans le monde ; mais aussi les inégalités devant le chômage, le travail à temps partiel, précaire, déqualifié, informel, la distribution

dissymétrique des hommes et des femmes suivant les postes et les branches d'activité, qui prouvent bien que, dans leur grande majorité, *les femmes ne sont pas seulement plus exploitées que les autres salariés (les hommes) mais qu'elles le sont différemment*. Cette différence qui n'est pas nécessaire à l'exploitation capitaliste ne peut être comprise en dehors des intérêts retirés de l'exploitation du travail non rémunéré. (Galerand, 2009, p. 235, mon emphase)

On a bien ici « des formes d'appropriation des richesses et d'organisation de l'économie qui participent à configurer les rapports sociaux de sexe mais qui n'expliquent pas en eux-mêmes les effets différenciés qu'ils induisent sur les hommes et sur les femmes » (Galerand, 2009, p. 239). Chercher à en rendre compte constituerait un tout autre agenda que celui dans lequel s'inscrit les discours de la Marche Mondiale des Femmes de 2000, à savoir de montrer « les effets spécifiques et néfastes des politiques néolibérales et de la mondialisation sur les femmes » (Galerand, 2009, p. 236). Et c'est bien parce que « les argumentaires de la MMF ne sont pas organisés en vue de rendre compte de la division sexuelle du travail prise comme tout cohérent » (Galerand, 2009, p. 236) que l'apport revendicatif possible s'en trouve minimisé. La division sexuelle du travail n'est pas vue comme une « cause structurelle » (Galerand, 2009, p. 236). Dans ce sens, « ce que [le capitalisme] doit réciproquement au patriarcat en tant que système économique demeure impensé » (Galerand, 2009, p. 237), notamment du fait de la non prise en considération dans « la définition dominante de l'économie » de « tous les rapports de production et d'exploitation dont la particularité tient précisément du fait qu'ils sont exclus de l'échange marchand [Delphy, (1978) 1998, 2003]. » (Galerand, 2009, p. 234) Dès lors, le contenu des réflexions sur le caractère sexué de la pauvreté s'en trouve amoindri, confiné à l'ordre symbolique : « [p]our des raisons idéologiques, [le capitalisme] aurait des effets *particuliers* sur les femmes » (Galerand, 2009, p. 237, mon emphase).

Or, comme le formulait Galerand en hypothèse, ce confinement de l'analyse de genre à l'oppression symbolique « n'opère pas en faveur d'une réelle prise en compte des

contradictions – notamment de classe – entre femmes. » (Galerand, 2009, p. 237) Il est intéressant de noter ici la désincarnation de l'idéologie patriarcale de toute « configuration ici et maintenant des rapports sociaux » (Kergoat, 2012, p. 134) : les femmes « ont toujours été « désavantagées » ou « discriminées », « de tout temps, et quel que soit le système économique dominant » [MMF, 1999, p.23] » (Galerand, 2009, p. 237). Force est de constater le décalage méthodologique et dans la conceptualisation des rapports sociaux à laquelle renvoie chacune de ces approches : et c'est ainsi que, « dès lors que les rapports sociaux de sexe sont [...] déconnectés de toute base et de tout enjeu proprement matériel », l'économie devient :

[...] le domaine exclusif des rapports entre hommes qui, en raison d'une hiérarchisation idéologique des rôles sociaux de sexe en elle-même détachée de tout intérêt matériel *et pourtant universelle*, auraient des « impacts spécifiques sur les femmes », *c'est-à-dire sur toutes les femmes* (Galerand, 2009, p. 237, mes emphases).

Ce constat est d'autant plus intéressant que c'est justement pour ne pas tomber dans ces écueils que Kergoat a systématisé les dimensions de consubstantialité et de co-extensivité des rapports sociaux de sexe : pour s'inscrire en « rupture radicale avec les modèles supposés universels » (Kergoat, 2012, p. 103), et dans le « projet [...] de dénaturer radicalement les constructions différentialistes qui s'inscrivent dans les différentes inégalités, sans pour autant dématérialiser les rapports sociaux » (Kergoat, 2012, p. 135). L'importance de cette dernière partie du projet est réaffirmée par l'étude de Galerand quand elle conclut :

C'est précisément l'un des effets de la dématérialisation des rapports sociaux de sexe que de reproduire une vision naturaliste du groupe des femmes qui, oubliant que ce groupe n'existe que dans et par son rapport antagonique au groupe des hommes, *persiste à rechercher en dehors de ce rapport les causes d'une oppression commune aux femmes*. (Galerand, 2009, p. 238, mon emphase)

Nous nous inscrivons dans cette conclusion pour notre propre travail : à l'instar de l'auteure, nous travaillons avec la prémisse que les rapports sociaux de sexe sont des rapports antagoniques, c'est-à-dire que le groupe social des hommes et le groupe social des femmes sont construits dans et par ce rapport. Comme l'a systématisé Kergoat, revenir aux enjeux matériels et idéels de ces rapports permet d'avoir une méthode pour les étudier ; leur dématérialisation équivaut à évacuer la tension, transformée en enjeux, au fondement même de la formation de ces groupes dans l'antagonisme. Tenter de justifier le bien-fondé de ces groupes tout en niant leur raison d'être aboutit à reproduire une vision naturaliste des femmes qui « s'accommode [...] d'une mise en suspens des contradictions entre femmes » (Galerand, 2009, p. 238), tout en défaisant l'emphase équivalente que le rapport antagonique permet d'accorder aux deux groupes sociaux constitutifs du rapport : celui des hommes comme celui des femmes (Kergoat, 2012, p. 108). Par ailleurs, nous avons réaffirmé l'importance d'un cadre théorique qui reflète sans ambiguïté une rupture catégorique avec « la tendance à prendre une expérience particulière de « l'oppression des femmes » pour l'expérience de toutes » (Galerand et Kergoat, 2014), et cette conséquence de la dématérialisation des rapports sociaux de sexe de « reproduire une vision naturaliste du groupe des femmes » (Galerand, 2009, p. 238) nous apparaît en ce sens non seulement problématique et même d'une certaine façon décevante.

Mais, pour conclure, c'est surtout parce que : « la dématérialisation des rapports sociaux de sexe n'aurait pas seulement pour effet de secondariser la lutte des femmes au profit d'autres enjeux : *elle viendrait limiter le potentiel subversif* du mouvement d'opposition à la mondialisation » (Galerand, 2009, p. 241, mon emphase) et que :

L'impasse sur les formes non capitalistes d'appropriation du travail d'autrui *participe en effet à retarder la recherche de solutions collectives*. Et force est de constater que ce retard opère jusqu'ici au profit des classes blanches, moyennes et aisées [...] (Galerand et Kergoat, 2014, mon emphase)

que nous inscrivons notre démarche dans les recommandations des auteures à « rompre avec la tendance à dématérialiser genre et race, c'est-à-dire à nier leurs enjeux matériels, à commencer par les bénéfices qui en sont retirés. » (Galerand et Kergoat, 2014)

## CHAPITRE III

### ANALYSE

Ainsi, c'est enrichi de cette compréhension de l'entreprise de recherche féministe et du fonctionnement du concept de rapports sociaux de sexe comme outil méthodologique que nous pouvons revenir vers notre corpus de texte. La question se pose donc : à quoi pourrait ressembler une analyse systématique de comment les rapports sociaux de sexe modulent les relations humaines à l'environnement et vice-versa, comment l'environnement s'articule aux rapports sociaux de sexe pour en déterminer le paysage, la définition ? Notre cadre théorique féministe matérialiste ne s'étendant pas à l'intégration de ce rapport de production dans son étude de la consubstantialité des rapports sociaux, c'est dans l'écoféminisme que nous sommes allées puiser cet axe de recherche. Dans un premier temps, nous replacerons les limites identifiées des utilisations du concept de « genre » dans le contexte spécifique de l'environnement ; puis nous présenterons deux pistes de réflexion ancrées dans le travail de deux auteures, avant de conclure avec une mise au point sur l'intention de ce travail et l'examen des hypothèses identifiées.

### 3.1 Genre et homogénéisation

Ce qui nous a paru problématique est une rhétorique de la grande vulnérabilité des femmes présente dans certains textes de notre corpus « genre et changements climatiques ». Cette rhétorique s'inscrit dans le domaine plus large de l'environnement ; il fut intéressant de découvrir qu'il existe une abondante réflexion féministe sur les femmes et la nature. Le travail de Charlotte Bretherton nous permettra de faire ressortir les difficultés que l'on peut rencontrer à mener une recherche féministe dans le domaine de l'environnement. Nous reviendrons ensuite à la perspective spécifique de la vulnérabilité pour en extraire les utilisations problématiques identifiées.

#### 3.1.1 L'homogénéisation constatée

##### 3.1.1.1 Le discours des liens spéciaux femmes et environnement

Nous nous sommes heurtées à la rhétorique des liens particuliers que les femmes entretiennent avec l'environnement, et à la difficulté de réfléchir aux rapports sociaux de sexe dans une problématique environnementale autrement que sous cet angle-là. Charlotte Bretherton (1998) a résumé les trois grandes figures que l'on retrouve : les femmes comme le problème, les victimes ou les sauveuses, et a examiné les conséquences pour les femmes de chacune de ces figures. Elles sont le problème en tant que consommatrices pour la question de la sur-consommation ; ou sous l'angle de la reproduction, en ce qui a trait à la sur-population. Elles sont les victimes en tant que les plus pauvres, donc les plus vulnérables à tous changements dans l'environnement. Elles en sont les sauveuses en tant que consommatrices et

principales responsables des achats au sein des ménages pour leur capacité à faire des choix plus écologiques en matière de consommation responsable ; comme les protectrices de la mère nourricière avec qui elles partagent ce lien et cette responsabilité profonde de la subsistance ; ou comme détenant une connaissance particulière de l'environnement. Comme l'affirme Mac Gregor à propos de la politique climatique au niveau international : « [s]imilar points can be made (12 years later) about the current context/contours of climate politics » (2010, p. 232).

La lecture que l'auteure en propose est que ces discours ne jouent pas en faveur des femmes, car elles n'y figurent pas en tant que sujets mais en tant qu'objets (Bretherton, 1998, p. 88). C'est également une lecture biologisante du rôle des femmes car l'idée de maternité et de reproduction sexuelle y est sous-jacente. C'est bien la désarticulation de toute considération matérielle des rapports sociaux de sexe qui se joue ici : ne pas parler en termes de sujets politiques aboutit à la répétition des catégories biologisantes, et au confinement aux rôles domestiques et de maternité.

### 3.1.1.2 La question de la vulnérabilité

Cette tension se retrouve dans la question de la vulnérabilité. Kergoat explicite ainsi que pouvoir « remettre au centre de l'analyse le sujet politique » permet de ne pas parler « seulement des victimes des dominations » (2012, p. 140). Mohanty (1984) avait déjà ciblé ce procédé pour en proposer une critique. Elle montrait que certains discours de féministes occidentales sur les femmes du Tiers-Monde, ceux qui véhiculent une vision homogène des femmes du Tiers-Monde, participent à entretenir une vision paternaliste de femmes victimes qui subissent le patriarcat.

Skutsch discute cette mise en avant de la plus grande vulnérabilité des femmes – en l’occurrence des femmes du Sud – face aux changements climatiques. Reprenant les arguments de Denton (2000), elle résume :

Her point, briefly, is that women are in general poorer than men, and more dependent on the kinds of primary resources that are most threatened by climate change, both in agriculture and in fisheries. [...] Women bear the burden of caring for the sick, and because increased levels of sickness are expected to result from climate change, women will bear the costs of climate change disproportionately. (Skutsch, 2002, p. 34)

Ces arguments sont aussi avancés pour les pays occidentaux. Voyons comment elle propose d’y réfléchir :

We need to ask however, whether the particular vulnerability of women to the effects of climate change is due more to the fact that they are, on average, poorer than men, or more to the fact that they are women, with particular roles and responsibilities which are especially prone to the effects of climate change? Should we approach vulnerability from the point of view of gender, or more generally from the point of view of poverty? (Skutsch, 2002, p. 34)

Nous voyons dans ces questions l’illustration de ce qu’a identifié Arora-Jonsson : l’argument de la vulnérabilité « [...] silences contextual differences » (2011, p. 750), d’où la question soulevée par Skutsch : est-ce bien du genre que l’on parle ou de pauvreté ? L’exigence sous-jacente devient alors : comment faire en sorte que notre analyse de genre se fasse le reflet des rapports de richesse et permette de rendre compte que le genre est un paramètre parmi d’autres qui les structure ? L’analyse pourrait ainsi se faire le reflet des réalités suivantes : « while not all women are powerless, not all men are powerful. [Cecile Jackson (2000)] underlines the paradoxes that some women possessing power may exploit other women » (Wong, 2009, p. 103). Il devient ainsi possible de sortir des catégories binaires « immuables, fixistes, anhistoriques » (Kergoat, 2012, p. 104) et non-subversives de femmes victimes et vulnérables, et d’hommes non-victimes et non-vulnérables.

Il ne s'agit évidemment pas de nier la vulnérabilité face aux changements climatiques, car elle est réelle. Il s'agit plutôt d'exiger de la recherche une plus grande finesse, car comme l'affirme Arora-Jonsson : « [g]eneralizations make it impossible to meet the highly specific needs of particular groups of women and men. » (2011, p. 748)

### 3.1.2 Les utilisations problématiques du « genre » identifiées

Nous voyons dans cette homogénéisation ce que Galerand à nommer une « mise en suspens des contradictions entre femmes » (Galerand, 2009, p. 238). Deux autres limites de l'utilisation du concept de genre nous semblent intéressantes à souligner ici : la trappe du « *gender-means-women* » (MacGregor, 2010, p. 228) et la rhétorique des besoins spéciaux.

#### 3.1.2.1 *Gender means women*

Roland Pfefferkorn, dans un ouvrage intitulé *Genre et rapports sociaux de sexe* (2012) s'est intéressé aux différentes utilisations du concept « genre » et à leur similarités et différences par rapport au concept francophone de « rapports sociaux de sexe ». Comme il le souligne : « [l]'usage banalisé du terme genre dans certains textes *le vide de sa dimension relationnelle* et en fait alors davantage une bannière ou un label qu'une catégorie d'analyse utile pour les sciences sociales. » (Pfefferkorn, 2012, p. 71, mon emphase)

À ne parler que des femmes, on aboutit finalement à « l’occultation du rapport social ou du rapport de pouvoir lui-même » (Pfefferkorn, 2012, p. 80). C’est bien le constat que fait Bretherton, quand elle étudie les freins à l’intégration du concept de genre dans l’agenda international en environnement :

Nevertheless, there is at work here a subtle and pervasive operation of power, whereby the meaning of gender as a relational process is lost, and gender is understood as ‘women’. Men, who are elsewhere omnipresent, in this instance emulate the Cheshire Cat: they disappear. When attempting to discuss gender it is extraordinarily difficult to avoid this conceptual elision, which effectively removes men and male power from the focus of enquiry, and hence from the formulation of policy. (1998, p. 96)

Johnsson-Latham, dans un effort de rendre visible cette disparition des hommes dans l’utilisation du genre propose un ensemble de reformulations. On peut constater que cet exercice simple n’est pour autant pas anodin, en ce qu’il permet de rendre visible les hommes dans une analyse de genre :

Women are poorer than men – in other words, men are richer than women / Women suffer more from lack of time than men – in other words, men have more leisure time than women / Women have only a limited range of options – men have a wider range / Women give priority to others – men invest more resources in themselves. (2007, p. 13)

Quand l’analyse de genre équivaut finalement à étudier les femmes, elle ne « presents no major challenge to existing value system or power structures » (Bretherton, 1998, p. 96).

S’il est si difficile de conduire une analyse en termes relationnels de genre, n’est-ce pas parce que, comme le suggère Johnsson-Latham : « [t]hose who have the privilege of defining the problem are also in a position to decide what should be excluded from the agenda » (2007, p. 26) ? Cela expliquerait pourquoi « [f]ew analyses if any discuss the needs and interests of men, which instead are assumed – without empirical evidence – to be the same as the needs and interests of ‘all’. » (2007, p. 25)

D'après l'auteure, c'est pour cette raison que la question de « who is primarily responsible for causing CO<sup>2</sup> emissions and climate change is not addressed; if it were to be, men would be identified as the 'main polluters' because of their wider-ranging travel habits. » (2007, p. 26) Au lieu de cela, on parle des enjeux et solutions technologiques des changements climatiques, des secteurs d'emploi comme souligne l'auteure à prédominance masculine (2007, p. 26).

### 3.1.2.2 Rhétorique des besoins spécifiques

La conséquence directe de ce glissement de vouloir étudier le genre mais de ne parler que des femmes amène inévitablement à la rhétorique des besoins spéciaux (Johnsson-Latham, 2007, p. 25). Comme le nomme Bretherton :

*However, the insistent reference to women's 'special' position serves both to obscure the many significant differences among women and to separate all women from the social contexts within which they operate. 'Special' implies peculiar, exceptional; to be considered as a separate category. What transpires is policy about women; what is missing is systematic analysis of the gender relations which mediate women's relationships with their social and natural environments. (1998, p. 90, mes italiques)*

C'est ce qu'on a voulu nommer dans l'idée de confinement de l'analyse à des rôles stéréotypés, ou questionner avec l'idée de subversivité : le fait que l'analyse de genre des changements climatiques aboutisse à l'affirmation de besoins spéciaux des femmes vient corroborer des rapports de pouvoir déjà existants.

Johnsson-Latham propose quant à elle de révéler la mesure dans laquelle les hommes ont des intérêts collectifs à défendre : « [a]pplying a gender perspective, therefore, means not only discussing the definition of men as the 'representatives of all' but also showing them to be representatives of men's collective interests as males. » (2006, p.

11) Bien qu'il y ait une grande disparité dans les intérêts des hommes et des femmes (Johnsson-Latham, 2007, p. 18), l'auteure postule que le groupe social des hommes, comme le groupe social des femmes, ont des intérêts collectifs en tant qu'hommes (ou femmes) à défendre. Elle développe :

As members of the same biological sex, all men are assumed to have an interest in ensuring that their health is secured by means of improved care and research on male diseases (such as prostate cancer). A further assumption is that men share a common interest regarding the rights, services and resources they have access to as a result of their social gender [...] and inexpensive health care as well as care for elderly people, normally provided for by women. (2007, p. 18)

La réflexion derrière cette proposition peut contribuer à attribuer une mise en lumière égale des besoins du groupe social des hommes et du groupe social des femmes, et en ce sens nous paraît intéressante. Comme on l'a illustré précédemment, elle permet d'interroger l'orientation de comment on adresse les changements climatiques : il y a des jeux d'intérêts qui font qu'on s'oriente vers un type de présentation et de solutions plutôt qu'un autre – faire prédominer un discours scientifique et technologiques réservé dès lors aux seules personnes qualifiées, au détriment de la recherche de solutions sociales de démocraties participatives par exemple. Il s'agit toutefois de rester vigilante à ne pas « historiciser un seul rapport social au détriment des autres » (Kergoat, 2012, p. 135) : une compréhension dynamique des rapports sociaux et de leur configuration est notre garantie de ne pas « transformer le rapport en catégories caractérisées par leur métastabilité » (Kergoat, 2012, p. 135), et retomber dans des oppositions binaires stériles.

## 3.2 Rapports sociaux de sexe et contextualisation

Voyons à présent les alternatives qu'apportent les travaux de Val Plumwood et de Giovanna Di Chiro pour penser l'articulation du genre aux questions d'environnement.

### 3.2.1 Solutions individuelles à des problèmes collectifs ?

C'est aussi le constat d'une difficulté à formuler des propositions en termes collectifs pour penser les liens entre genre et changements climatiques qui a amorcé nos questionnements.

#### 3.2.1.1 Plumwood et l'agenda environnemental

L'auteure écoféministe Plumwood affirme que la nature est la quatrième dimension manquante d'un cadre féministe critique « which employs a race, class and gender analysis » (Plumwood, 1993, p. 2). Son nœud de départ est l'association traditionnellement faite entre les femmes et la nature : « behind the view that there is something insulting or degrading about linking women and nature stands an unstated set of assumptions about the inferior status of the non-human world » (Plumwood, 1993, p. 26). La construction dualistique du concept d'humain repose dans sa définition même sur le dénigrement de la sphère de subsistance (Plumwood, 1993, p. 22). Dès lors, toute analyse féministe qui ne prendrait pas le soin de conduire un examen critique de la notion d'humain endosserait par défaut les exclusions qui la fondent par définition (Plumwood, 1993, p. 23 et 26). Au lieu d'une révocation réelle

de la domination, le mouvement féministe n'arriverait alors qu'à élargir un peu plus la classe dominante mais perpétuerait l'exclusion (Plumwood, 1993, p. 29). La voie de sortie proposée par Plumwood passe par l'identification de ce qui fait qu'on n'est plus dans la désignation d'une différence, mais bien dans ce qu'elle nomme une logique de colonisation (1993, p. 41). Elle a nommé ce procédé le dualisme et il est identifiable par l'accumulation de cinq caractéristiques<sup>17</sup>. Plumwood exporte ensuite cette identification de l'exclusion inhérente au concept occidental de Raison dans sa définition dualistique par opposition à la nature, à une réflexion sur la crise environnementale. Elle montre qu'un système basé sur le concept occidental de Raison a produit une gestion des ressources où ce sont les personnes les moins affectées par la raréfaction des ressources et la pollution qui se retrouvent aux postes de décisions et de gestion de ces ressources. La dimension de « remoteness » permet cette situation : « [t]here is [...] a serious problem about the ecological rationality of any system that allows those who have most access to [...] decision-making power to be also those most relatively remote from the ecological degradation it fosters » (Plumwood, 2001, p. 87). L'agenda environnemental se fait alors le reflet de cette réalité, dans la sélection de ce qui compte comme enjeu écologique (Plumwood, 2001, p. 86) :

The occupational health hazards of minority workers, the systematic poisoning of millions of migrant agricultural workers and the dumping of toxic wastes on poor communities can pass unremarked *while environmental attention is focused on consumer issues which impact on more privileged groups or on issues concerning 'good nature'*. (Plumwood, 2001, p. 86, mon emphase)

Dans notre corpus, la consommation est ciblée comme enjeu occidental où les femmes ont un rôle à jouer. Une fois l'argument avancé, il devient difficile de penser autrement l'apport d'une analyse féministe des changements climatiques. Plumwood,

---

<sup>17</sup> Pour le développement de ces cinq caractéristiques : *backgrounding (denial), radical exclusion (hyperseparation), incorporation (relational definition), instrumentalism (objectification), homogenisation or stereotyping*, voir Plumwood, 1993, pp. 47-55.

en ramenant le jeu des rapports de richesse et de « race »<sup>18</sup> dans l'inscription de la consommation à l'agenda environnemental, permet d'élargir le spectre de quels enjeux adresser et sous quel angle et offre une alternative au confinement de l'analyse à la réitération des rôles sociaux de sexe.

### 3.2.1.2 Quelle portée, quel changement social ?

L'héritage des liens spéciaux entre les femmes et la nature qui tend à être sous-jacent dans la formulation des problématiques genre et changements climatiques, maintient les propositions à ce niveau-là : ce que les femmes à titre individuel, bien qu'adressées en tant que groupe, ont comme qualités ou savoir-faire à investir dans la lutte aux changements climatiques (Terry, 2009, p. 13 ; Nelson et al., 2002, p. 52). Or, le pouvoir de l'analyse féministe ne réside-t-il pas dans sa capacité de passer du « je » au « nous », dans sa capacité de constituer un « groupe mobilisé » (Galerand, 2009, p. 230) ? N'est-ce pas là l'intérêt de l'intersectionnalité, l'écoféminisme ou la consubstantialité : là l'intérêt d'utiliser des outils théoriques permettant de nommer l'action simultanée de différents systèmes d'oppression ? Face à l'individualisation du politique (Mies, 1986, p. 40 ; Apffel-Marglin et Sanchez, dans Saunders, 2002, p. 173), ces outils « adopte[nt] les points de vue minorisés au sein même d[u] mouvement [féministe] » (Dorlin, 2008, p. 96). Ils permettent ainsi d'éviter « que l'insistance sur les différences [...] se transforme en relativisme paralysant, d'où le seul point de vue épistémologique serait l'absence de point de vue et d'où toute prise de position commune deviendrait impossible » (Dagenais et Piché, 1994, p. 45). La possibilité demeure alors réelle d'aboutir à « l'élaboration de projets féministes capables de rassembler les femmes dans une lutte collective pour l'élimination des sources communes de leur oppression » (Ollivier et Tremblay, 76). Mais cette

---

<sup>18</sup> Pour une mise en contexte de l'usage du mot « race », voir note de bas de page, page 34

question persiste : la lutte collective passe-t-elle par la somme des actions individuelles ? Nous rejoignons Sturgeon quand, en 1997, elle identifiait :

[...] dominant environmentalist discourse makes similar claims about “universal human conditions”, similarly reduced to individualist solutions (for instance, individual recycling, which, like voting as a solution to social inequality, is a form of liberal rather than radical discourse), *similarly eviscerated of a critique of corporate agency in either the production of inequalities or environmental problems.* (p. 148, mon emphase)

L’analyse féministe en termes individuels participe alors à un discours global sur les changements climatiques qui, alors que les responsabilités et pouvoirs d’actions sont incommensurables, tend à investir le privé et inciter à une « consommation écologiquement responsable auprès des consommatrices occidentales, *sans [...] remettre en cause les moyens de production ni l’ordre social qui sous-tend la consommation capitaliste.* » (Casselot, 2010, p. 27, mon emphase)

### 3.2.2 Local versus global

#### 3.2.2.1 Reproduction sociale : *all environmental issues are reproductive issues*

C’est dans l’analyse conduite par Giovanna Di Chiro que nous avons trouvé la formulation qui nous intéresse le plus, puisqu’elle s’ancre dans « the position held by many ecofeminists that *all environmental issues are reproductive issues* (see Mies and Shiva 1993, Merchant 1996, Silliman and King 1999) » (Di Chiro, 2008, p. 278). Aborder les enjeux environnementaux via l’angle de la reproduction sociale nous paraît d’autant plus intéressant que la division sexuelle du travail et le contrôle de la reproduction sont les enjeux des rapports sociaux de sexe. Dès lors, plus besoin de chercher ailleurs la légitimité d’une analyse féministe en environnement ou « de se

confiner aux enjeux de santé et de consommation [...] il nous faut [...] oser nous prononcer, en tant que féministes, sur les questions relatives à l'industrie, à l'énergie, aux ressources naturelles » (Beaulieu et Prud'homme, 2008, p. 4). Le travail de Di Chiro, qui s'inscrit dans les thèses du mouvement de justice environnementale, a également cette force de ramener les enjeux environnementaux à l'environnement direct des communautés (Di Chiro, 2008, p. 286). La notion de reproduction sociale permet d'envisager l'ensemble des conditions qui rendent possibles le maintien de la vie d'une communauté, aussi bien du point de vue de la qualité environnementale<sup>19</sup>, que de la santé, de l'éducation (Di Chiro, 2008, p. 281) :

Social reproduction is the intersecting complex of political-economic, sociocultural, and material-environmental processes required to maintain everyday life and to sustain human cultures and communities on a daily basis and intergenerationally. (2008, p. 281)

Dans la mesure où « [t]he conditions for social reproduction are always in dialectical relation with production » (Di Chiro, 2008, p. 281), il devient nécessaire d'adresser « the social and environmental dangers inherent in hypercapitalism's relentless subordination of reproduction to production (Colker 1998). » (Di Chiro, 2008, p. 278) L'objectif est alors de s'intéresser aux effets de la constante reconfiguration des modes de production due à la globalisation sur les capacités de survie des communautés (Di Chiro, 2008, p. 280) et en ce sens :

---

<sup>19</sup> À ce propos, l'auteure n'hésite pas à parler d'espèces en danger pour les communautés les plus pauvres (Di Chiro, 2008, p. 287) : « Over the past several years, historical and ethnographic accounts of environmental injustices have revealed many of the dis-enabling conditions that limit a community's sustainability and that are suffered disproportionately by poor people and communities of colour. These conditions include, for example, living next to a polluting facility that dumps toxic chemicals into your neighbourhood, working in hazardous workplaces, living in substandard housing, teaching and learning in unhealthy schools, or having your tribe's ancestral land expropriated as the preferred site to bury the country's high level nuclear waste. » (Di Chiro, 2008, p. 286)

[...] all environmental issues are reproductive issues; efforts to protect the health and integrity of natural systems – water, air, soil, biodiversity – are struggles to sustain the ecosystems that make all life possible and enable the production and reproduction processes upon which all communities (human and non-human) depend. In other words, environmental struggles are about fighting for and ensuring social reproduction (Di Chiro, 2008, p. 285)

L’auteure propose ainsi une coalition politique entre les mouvements féministes et environnementaux autour de ce concept englobant de reproduction sociale, qui permettrait de mobiliser autour de « the *localised* effects of a common set of *global* processes – that is, political analyses of how global capitalist production threatens localised struggles for social reproduction. » (Di Chiro, 2008, p. 287)

### 3.2.2.2 La consubstantialité en action : la configuration ici et maintenant des rapports sociaux

Or, ce retour aux dimensions locales et globales semble théoriquement intéressant pour notre corpus genre et changements climatiques : serait-ce à ce niveau-là que la précision se perd ? Les outils trouvés pour étudier notre corpus, m’ont amenée à la question suivante. La difficulté de dépasser des visions homogènes des femmes – où ce qui est mis en premier de l’avant est un panel d’actions en lien avec le rôle de la maternité, au détriment d’une production plus complète sur la complexité de ce qu’est le groupe social des femmes – n’est-elle pas liée à une volonté de produire un discours global ? Pouvoir aboutir à des affirmations du type : « les femmes sont plus vulnérables face aux changements climatiques » ; « les hommes sont plus responsables des changements climatiques » ; « les femmes seront plus affectées par les changements climatiques » permettrait en effet de légitimer sans aucun doutes le

besoin d'une recherche féministe. Mais la recherche féministe peut-elle vraiment produire ce genre de discours global ?

C'est dans la consubstantialité des rapports sociaux de sexe et l'apport de Galerland sur les liens entre dématérialisation des rapports sociaux de sexe et production de discours qui ne se font pas le reflet des contradictions entre les femmes qu'il m'a semblé trouver des réponses. L'impératif matérialiste, qui va de fait de pair avec l'impératif d'historicité sont des outils qui nous assurent que l'analyse féministe travaille bien dans la configuration ici et maintenant des rapports sociaux. N'est-ce pas cet ancrage qui permet de rencontrer « the highly specific needs of particular groups of women and men » (Arora-Jonsson, 2011, p. 748)? N'est-ce pas aussi cette exhortation qui est présente dans le texte de Mohanty (1984, p. 344) quand elle oppose la démarche de Maria Mies aux discours qui perpétue une vision paternaliste des femmes du Tiers-Monde ? L'intérêt de la première est bien de pouvoir aboutir à des actions qui s'ancrent dans un contexte politique, historique et culturel précis. Face aux discours sur la plus grande vulnérabilité des femmes face aux changements climatiques, ou la plus grande responsabilité des hommes dans les changements climatiques, c'est dans l'étude réalisée par Alston (2011) que nous avons vu une exemplification de ce qu'une analyse féministe peut proposer comme apports extrêmement intéressants dans la lutte contre les changements climatiques.

La recherche est basée dans une région agricole de l'Australie qui a subi des grandes périodes de sécheresse et où un marché de l'eau a été mis en place (Alston, 2011, p. 56). Les résultats de sa recherche permettent de connaître comment les hommes et les femmes d'exploitations agricoles familiales se sont adaptés : les hommes font face à une grande solitude sociale et sont contraints d'envisager d'abandonner leur exploitation (2011, p. 65). Il y a une plus grande proportion de suicides chez les petits agriculteurs de cette région (2011, p. 65). Les femmes, elles, sont moins isolées mais sont plus nombreuses à cumuler emploi et heures de travail sur l'exploitation (2011,

p. 66). L'énergie déployée à maintenir un équilibre familial se fait au détriment de leur santé (2011, p. 66). Ces informations s'avèrent nécessaires pour pouvoir formuler des politiques adaptées aux besoins identifiés (2011, p. 67).

### 3.3 Mise au point sur l'intention de ce travail : les forces de chaque type de théories

Avant de conclure ce chapitre avec l'examen des hypothèses, nous prenons le temps de cette section pour situer notre travail dans une réflexion plus large sur la production théorique féministe.

#### 3.3.1 Ecoféminisme : l'essentialisme et la non-hiérarchisation

À mes yeux, ce label, écoféministe, reste intrigant car ce que j'ai pu conclure de mes recherches, lectures et échanges sur l'écoféminisme, c'est qu'il regroupe une grande diversité de théories (Di Chiro, 2008, p. 282). L'écoféminisme regroupe des approches aussi variées que des recherches philosophiques sur la dégradation de la « métaphore femme-nature » (Casselot, 2010, p. 32), un appel à une revalorisation des qualités féminines, ou une démarche spirituelle s'inscrivant dans une cosmologie holiste (Casselot, 2010). Ce qui les réunit, c'est l'intégration d'une réflexion sur l'exploitation de la nature à la réflexion sur le sexisme et vice-versa :

[...] ecofeminism is a movement that makes connections between environmentalisms and feminisms; more precisely, it articulates the theory that the ideologies that authorize injustices based on gender, race and class are related to the ideologies that sanction the exploitation and degradation of the environment. (Sturgeon, 1997, p. 3)

Et ce qui les oppose est la question de l'essentialisme, dont Noël Sturgeon propose la définition suivante : « [b]y “essentialist constructs”, I mean notions of nature, women, or certain racially defined groups, that use biological, universalist, ahistorical, or homogenizing ways of definition » (Sturgeon, 1997, p. 5) Les construits essentialistes de l'écoféminisme se retrouvent principalement dans un « féminisme de la différence » qui aspire à « une revalorisation des valeurs féminines trop longtemps niées dans les sociétés patriarcales. » (Casselot, 2010, p. 30). L'idée sous-jacente est que les femmes sont les plus aptes à « [...] réhumaniser le monde androcentrique. Les femmes devraient, dans cette optique, se réapproprier leur vécu féminin et estimer leurs valeurs comme bénéfiques pour la société » (Casselot, 2010, p. 31). C'était le potentiel subversif de l'écoféminisme qui m'y avait amenée, sa capacité d'élargir une lecture croisée des systèmes de domination en l'intégrant à une critique de l'exploitation et de la dégradation de l'environnement (Di Chiro, 2008, p. 282). Dès lors, j'ai été surprise d'y trouver des construits essentialistes, que ce soit l'idée de revaloriser les qualités féminines en affirmant leur supériorité, ou l'adéquation femme-nature évoquées ci-dessus. Marie-Anne Casselot présente bien « les réticences des féministes occidentales à la proposition d'une essence féminine particulière » (2010, p. 35) :

Le paradoxe de l'essentialisme réside alors dans le fait que pour certaines écoféministes l'essentialisme est une force pour les femmes, un empowerment à investir qui a toujours été dévalorisé dans le monde du patriarcat, tandis que pour d'autres, cette même notion est une faiblesse, car dangereuse : elle glisse inévitablement vers un retour des rôles traditionnels des femmes. (2010, p. 35)

Néanmoins, j'ai découvert une richesse dans la pensée écoféministe de la valorisation des différences plutôt que de la mise en compétition qui est venue nourrir et élargir la réflexion sur ce point de tension. Guidée par mes lectures, l'idée qu'il existe une théorie meilleure ou plus valable que les autres s'est finalement révélée vaine. Noël Sturgeon (1997), dans une réflexion puissante sur la notion d'essentialisme propose

une voie de sortie similaire à celle que propose Plumwood quand elle interpelle sur l'absurdité d'essayer de se classer avec une montagne :

This is only true however if items are ranked in a scalar way as either superior/inferior or as equal to one another. *The options of ranking as superior/inferior or as scalar equals leave out a critical further alternative, namely not ranking at all.* Both ranking as scalar equals and ranking in a simple hierarchy are forms of ranking, and there are a number of contexts where ranking itself is unnecessary and either logically or morally problematic. [...] Consider the idea of ranking yourself in relation to a mountain, for example. (Plumwood, 2001, p. 172)

Il émerge alors une option autre que la mise en compétition infertile des théories.

### 3.3.2 La valorisation de différents apports

Les discussions autour de l'essentialisme peuvent souvent avoir l'air de batailles théoriques : critiquer un certain apport féministe, affirmer que ce n'est pas la bonne façon de faire du féminisme et de fait, proposer la bonne théorie. Je prends le soin de ce paragraphe pour explorer cet aspect de mon travail : suis-je dans cette démarche ? Un premier aspect que j'ai apprécié trouver chez Casselot et Sturgeon est celle de la conscience des dimensions racistes d'un certain féminisme. Ainsi, Casselot interpelle-t-elle :

[...] plusieurs cultures et religions s'appuient sur des éléments essentialistes dans leurs cosmogonies et représentations du monde. La construction d'une pensée écoféministe ne peut exclure ces représentations sans se refermer sur un biais occidentalocentriste. (2010, p. 28)

Quant à Sturgeon, elle rappelle qu'un discours écoféministe constituant les hommes comme oppresseurs sans se faire le reflet des disparités entre eux est un discours raciste qui décrédibilise l'analyse féministe :

White ecofeminism's legacy of a racist and classist feminist – which could unproblematically argue for the « maleness » of oppressive structures without analyzing the negative consequences for poor men or men of color – bears strong fruit in the unwillingness of some Native American women (or for that matter, some working-class white women) to identify as a “feminist” of any kind. To the extent that ecofeminist theory identifies the intersection of sexism and environmental degradation as a result of “male” thinking rather than a particularity of white, Western, patriarchal capitalist social structures, ecofeminists participate in a kind of separatist feminism that has, since the late 1960, been identified as a form of racism. (Sturgeon, 1997, p. 120)

Sturgeon, après un examen minutieux de la notion d'essentialisme dans l'écoféminisme, propose de voir les différentes forces et lieux de chaque type de théorie.

But my argument throughout the book has been that we do not need to produce a new and more perfect ecofeminism, but rather to recognize as necessary the dance of critique and consolidation that is part of theorizing and political action; the dialectic of creating, deconstructing, and reforming political identities, new alliances, complex analyses, and creative oppositional strategies. (Sturgeon, 1997, p. 195)

L'essentialisme serait alors le signe d'une théorie qui est en train de se faire, dans un élan de mobilisation militante, et la réflexion sur la façon de théoriser, ou de problématiser émergerait plus tard, serait plus le fait des universités :

What I think is going on here is that “essentialisms” of universalisms and unified categories are embedded in activist practice and rhetoric; indeed these are often indicators of the theorizing going on within and through activist practice, a notion I call “direct theory”. (Sturgeon, 1997, p. 182)

La production théorique est alors reliée à un besoin de mobilisation, à un contexte historique et culturel précis, donc (Sturgeon, 1997, p. 195). Cette lecture permet ainsi que les forces de chaque apport soient valorisées et appréciées à leur juste valeur, tout en reconnaissant que leur coexistence est possible, et bien plus, souhaitable même ! D'où son exhortation à poursuivre cette danse entre pratique et théorie : « [w]e should not cease our search for the most effective political strategies, theories, and practices; so, we should not cease our penchant for critique. » (Sturgeon, 1997, p. 195)

Finalement, nous avons trouvé une grande richesse dans le positionnement de Marie-Anne Casselot lorsqu'elle développe :

Alors, la position que nous soutenons est non essentialiste, mais non pas antiessentialiste, pour laisser une place éventuelle au dialogue et à l'échange entre féministes alliées dans les luttes environnementales. Il y a possibilité de luttes communes entre les féministes du Nord et les féministes du Sud dans le respect de la différence de l'autre. (Casselot, 2010, p. 35)

Inscrite dans le respect des différentes façons d'être, de comprendre et de mettre en action le féminisme, dans la conscience des héritages culturels et intellectuels également, Casselot met au centre de sa réflexion la recherche d'alliances. C'est cette richesse que nous avons aimé trouver dans le travail de Sturgeon, et qui est aussi présente dans celui de Galerand et de Kergoat<sup>20</sup>. Notre volonté est de nous inscrire dans ce respect et de contribuer à cette diversité.

Dès lors nous nous sommes interrogées si cet apport de Sturgeon ne pouvait être mis à profit pour notre corpus : peut-être sommes-nous en train de nous mobiliser pour

---

<sup>20</sup> Nous avons apprécié de trouver dans cette discussion des concepts d'intersectionnalité et de consubstantialité une réflexion des auteures sur cet aspect de leur travail : « [...] bien que cela suppose de mettre en discussion les deux conceptualisations, nous voudrions montrer à quel point leur mise en concurrence serait vaine. » Cette intention est réaffirmée par la suite : « Il n'y a donc ni recouvrement, ni concurrence entre les deux termes. Il y a tout à la fois distance et proximité. Proximité dans l'attitude critique [...] distance entre les contextes de production de la critique comme dans la façon de la traduire en pratiques sociologiques. » (2014)

développer une analyse féministe des changements climatiques ? Nous avons en effet pu constater que ce champ était un champ de recherche naissant lors de notre recherche bibliographique. Les textes qui adressent certaines impasses de la recherche sont plus récents et avant toute chose, ils témoignent de l'intérêt de chercheuses pour ce champ de recherche ; de sa vivacité, avec l'attachement à contribuer au champ de recherche ; et de son actualité, vu la promptitude à réagir au travail déjà existant et à la volonté d'y contribuer. Dans tous les cas, comme on l'a vu avec Sturgeon et Casselot, discuter de l'essentialisme ne veut pas forcément dire le condamner, et s'il y a des divergences, c'est avant tout parce qu'il y a au centre un enjeu assez mobilisateur pour qu'on cherche ensemble comment y contribuer.

### 3.4 Examen des hypothèses

Revenons à présent aux hypothèses formulées au début de ce projet de recherche. Quel œil nouveau et averti pouvons-nous porter sur les questions soulevées ?

#### 3.4.1 Comment intégrer la dimension Nord-Sud pour aborder les changements climatiques sous l'angle du genre ?

Dans ma façon d'aborder la recherche en genre et changements climatiques, il y avait cette question naïve : sur la question des changements climatiques, que peut bien vouloir dire faire de la recherche sur le genre ? Les changements climatiques sont en effet à la croisée d'un passé colonial, d'une économie (hyper-)capitaliste (Galibert, 2012), d'une sur-exploitation des ressources, d'un déséquilibre complet dans

l’empreinte écologique des pays. Les effets des changements climatiques sont très concrets pour certains pays, quand pour d’autres ils semblent encore très lointains.

C’est pour cette raison que nous avons préféré circonscrire notre démarche de recherche aux problématiques des pays occidentaux. C’était pour éviter des conclusions de recherche qui ne s’exportent pas aux contextes occidentaux, et qui du coup rendent compliqué de comprendre à quoi peut ressembler une analyse féministe des changements climatiques dans les pays occidentaux. On a souvent l’image d’une femme dans un pays du Sud<sup>21</sup> dans un contexte et un environnement qui ne s’apparentent en rien à des conditions de vie occidentales. Comment alors faire de la recherche en genre et changements climatiques qui puisse se faire dans notre contexte proche, comment prendre part et être actrices ? Et aussi : quelles sont les problématiques locales ?

Dagenais en 1994 alarmait déjà sur la promptitude à taxer le féminisme d’occidentaliste. Tout en reconnaissant l’importance de l’apport de cette critique quand elle est constructive, elle souligne à quel point elle est facilement reprise par des détracteurs du féminisme. Elle propose donc de l’intégrer et de continuer « la recherche d’affinités (Young 1988c : 12), avec d’autres secteurs progressistes de nos sociétés certes, mais d’abord et avant tout, entre nous, féministes du monde entier » (Dagenais et Piché, 1994, p. 45). Nous avons vu dans l’outil de la consubstantialité un outil qui permet une « démarcation claire par rapport aux approches essentialistes et biologisantes qui caractérisent indéniablement « certaines

---

<sup>21</sup> MacGregor écrit ainsi : « Readers may also be aware that the iconic climate victim imagery used in the popular media tends to be a lone South Asian woman standing chest-high in rising flood waters. These images and portraits are problematic, I would argue, because the result is that rural women in the South are constructed as one-dimensional objects: they rarely enter the discussion unless as climate victims (but see below for two others). By focusing on vulnerability, there is a danger of affirming the negative stereotype (perpetuated by the media in the North) of the Southern woman as helpless, voiceless and largely unable to cope without the help of UN development agencies funded and staffed by the North. Meanwhile, it perpetuates the idea that environmental problems like climate change are problems for ‘them’ and not for ‘us’ – a similar misconception that has plagued sustainable development discourse for more than 20 years. » (2010, p. 227) Voir aussi Saunders, 2002, p. 15.

versions du féminisme » (Young, 1988a : 2) occidental » (Dagenais et Piché, 1994, p. 45). Travailler avec la dynamique des rapports sociaux, être capable de produire une analyse en termes de rapports sociaux de sexe qui se fasse le reflet d'une configuration locale et spécifique du jeu des différents rapports sociaux nous semble garantir la possibilité de reconnaître les disparités au sein du groupe social des femmes, que ce soit d'un point de vue Nord-Sud ou quart-monde. La pertinence d'une analyse transversale en terme de rapports sociaux de sexe est ainsi maintenue, car, comme on l'a vu avec Galerand, il reste toujours effectif que « les femmes ne sont pas seulement plus exploitées que les autres salariés (les hommes) mais [...] elles le sont différemment. » (Galerand, 2009, p. 235) L'intégration des rapports de richesse garantit la justesse de la catégorie d'analyse. Nous apprécions également l'exemple initié par Casselot (2010), Mac Gergor (2010), ou Arora-Jonsson (2011) de prendre en charge en les nommant la possibilité de biais occidentalistes, en se positionnant d'office par rapport à l'économie capitaliste :

As a feminist researcher based in the 'over-developed', affluent world, I find it important always to be mindful that academic work can contribute to the silencing and misrepresentation of people in the developing world, despite our best intentions (MacGregor, 2010, p. 226)

Ce positionnement théorique nous paraît fructueux pour adresser la complexité des défis des changements climatiques.

### 3.4.2 Quelles conséquences à penser les liens entre genre et changements climatiques en termes d'impacts ?

Nous voulons revenir ici sur la proposition de MacGregor. Elle attire en effet l'attention sur le besoin d'articuler autrement qu'en termes d'impacts l'analyse

féministe des changements climatiques (2010, p. 236). Cette réflexion sur le fait de penser la recherche en genre et changements climatiques selon les impacts qu'ils auront sur les hommes et sur les femmes m'a interpellée. Je me suis interrogée à savoir si ce n'était pas ce choix méthodologique qui aboutit à confiner l'analyse féministe à une réitération des rôles de victimes pour les femmes et de coupables pour les hommes (MacGregor, 2010, p. 228).

Voici les pistes de travail qui ont émergé de notre exploration de la consubstantialité des rapports sociaux de sexe. Le premier point concerne la compréhension des rapports sociaux de sexe. On l'a vu avec Kergoat, les rapports sociaux de sexe structurent l'ensemble du social (2012, p. 103), et ne se cantonnent pas qu'au rapport conjugal par exemple (Kergoat, 2012, p. 105). Dès lors, la question n'est plus tant de savoir si les rapports sociaux de sexe sont présents, car par définition ils sont structurants de l'ensemble du social, mais plutôt de se demander comment ils jouent dans un contexte précis, et dans quelle dynamique avec les autres rapports sociaux (Galerand et Kergoat, 2014). D'après nous, réfléchir en termes d'impacts pourrait tenir du fait qu'on cherche à prouver qu'une analyse féministe est pertinente ; qu'on cherche à démontrer qu'il y a bien un besoin. Par contre, dès lors que le besoin est établi, la démarche n'est plus la même : plus besoin de prouver, on peut appliquer les outils théoriques dont on dispose au contexte à l'étude, comme l'a fait Alston (2011) par exemple.

Le second point concerne l'intégration de la division sexuelle. Nous avons vu avec Galerand qu'une analyse qui se confine à l'ordre idéologique peine à rendre compte des contradictions entre les femmes. La division sexuelle n'est pas prise comme un tout cohérent et structurant, et on a du mal à rendre compte de pourquoi les femmes, en tant que groupe social, sont collectivement discriminées dans le travail et l'espace social. Nous avons trouvé des similitudes dans le type de discours que Galerand étudie, et ceux que nous avons trouvés dans notre corpus : les femmes seront plus

touchées par les changements climatiques, les femmes seront touchées différemment que les hommes par les changements climatiques. Dès lors, nous pourrions porter attention à la dématérialisation des rapports sociaux de sexe, et à la mise à profit des concepts féministes matérialistes pour la recherche en genre et changements climatiques : la division sexuelle du travail y figure-t-elle comme cause structurelle? Il me semble que les observations de Neumayer et Plümper (2007) sur les freins dus au genre face aux catastrophes naturelles prennent racines dans la division sexuelle du travail et la répartition privé/ publique des rôles de sexe qu'elle génère, et en ce sens correspondent à des configurations pertinentes dans certains contextes<sup>22</sup> qui peuvent s'avérer très utiles pour identifier où intervenir, où faire levier.

### 3.4.3 Quel est l'apport de l'empreinte écologique selon le sexe ?

La recherche de Johnsson-Latham est une recherche importante du champ genre et changements climatiques dans les pays occidentaux. Elle est l'étude concrète la plus aboutie à notre connaissance et à l'époque de notre recherche. Nous avons néanmoins voulu soulever des questions par rapport à l'angle d'approche qu'elle a choisi, celui d'étudier l'empreinte écologique selon le sexe, qui est aussi proposé par d'autres auteures (Carlsson-Kanyama et al. 1999, p. 366 ; Eyzaguirre, J. 2007, p. 4 ; Terry, 2009, p. 10). Johnsson-Latham pose la pertinence d'exporter le principe de développement soutenable « le pollueur paie » au genre : qui des hommes ou des femmes polluent le plus ; avec dans l'idée de payer en conséquences (2007, p. 8). Arora-Jonsson (2011, p. 750) affirme le danger d'une telle démarche et le discrédit qu'elle peut apporter à la recherche en genre et changements climatiques plus

---

<sup>22</sup> « Les multiples hiérarchies entre les femmes et les hommes, entre les adultes et les enfants, entre les gens aisés et les plus pauvres, toutes ces hiérarchies qui traversent la société donnent à la division sexuelle du travail un contenu spécifique qui n'est propre qu'à cette société et qui ne doit pas être projeté sur une autre. » (Labrecque, 1991, p. 18)

généralement, tandis que Chalifour (2010, p. 185) dit qu'il est actuellement difficile, voire impossible de connaître avec précision les empreintes écologiques selon le sexe. Les deux auteures rejoignent les interrogations soulevées à ce propos par Skutsch qui questionne le bien-fondé d'une telle démarche (2002, p. 32) qu'elle juge peu probante (2002, p. 38).

Ainsi Johnsson-Latham décrit de la manière suivante les raisonnements sous-tendants sa recherche : « [t]he study examines how the actions of women and men in general affect access to resources and power – which in turn affects lifestyles and consumption patterns – and thereby ecological and human environments and sustainability. » (2007, p. 8). Cela l'amène aux conclusions suivantes : « [a] comparison between the sexes seems to indicate that men's lifestyles and consumer patterns are more resource-intensive and less sustainable than women's, in whatever terms, whether economic, social or environmental. » (2006, p. 15)

Notre première objection, qui fait écho à celles soulevées par Skutsch, est le manque d'imbrication de ces considérations à celles concernant l'économie plus largement :

It would not be difficult to show that the power and the petroleum industries, and many industrial processes, are managed by men, both in the North and in the South. (...). The question is, should men be considered more responsible than women for the problem? To answer this, we need to look at the services and products that these carbon-producing industries provide, and who uses them. (Skutsch, 2002, p. 32)

Car en effet, déconnecter l'imputabilité de la société en général est problématique, puisque non seulement les biens et services produits sont ensuite utilisés par la population (Wamukonya et Skutsch, 2002, p. 119). C'est aussi ignorer la mesure dans laquelle le salaire des hommes identifiés comme responsables peut être réinvesti dans une économie de foyer qui, s'il est hétérosexuel ou avec des enfants de sexe féminin rend difficile – et absurde – le départage de l'empreinte écologique selon le

sexe (Chalifour, 2010, p. 174). Les mêmes questions peuvent être appliquées aux conclusions de Johnsson-Latham sur les habitudes de transport des hommes, dont une partie consiste en du transport professionnel. Comment extraire cela de l'économie en général et de la contribution à l'économie de foyer pour imputer une responsabilité cohérente ? Nous rejoignons Wamukonya et Skutsch quand elles affirment :

Likewise it is difficult to assign the consumption of goods produced, and thus the GHGs that result, to male and female consumers in a way that is convincing and generalisable. Although the effects of this difference - and car ownership as a case in point - are important socially, pursuing this argument in terms of GHGs is likely to detract from more important gender issues as regards the climate convention and likely to stir up more opposition than support. (2002, p. 120)

Certes l'analyse féministe a permis de questionner l'unité dans le concept de maisonnée et de mettre en lumière qu'il est aussi un lieu de « conflits d'intérêts entre les membres » (Dagenais, 1994, p. 288) où il importe de porter attention au pouvoir de négociation (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 65 ; Labrecque, 1991, p. 17). Elle est cependant pertinente dans une telle analyse. Il reste important, comme l'identifie Saunders (2002, p. 8), de considérer la complexité des échanges économiques entre les hommes et les femmes au niveau des foyers. Cela permet de ne pas ignorer la façon dont certaines femmes bénéficient au moins partiellement des retombées économiques du travail d'hommes. La mesure dans laquelle l'activité professionnelle des hommes leur impose certaines contraintes constitue également un élément à considérer (Pfefferkorn, 2012, p. 32).

Notre deuxième objection concerne l'homogénéité des catégories « hommes » et « femmes ». Ce qui surprenant dans l'étude de Johnsson-Latham, c'est que bien qu'elle s'applique à mettre en lumière comment la division sexuelle du travail est à prendre en considération dans les choix de vie des femmes, cette dimension structurante semble disparaître dans ses conclusions. Ainsi explique-t-elle : « [a] further aim in this paper is to show how women's priorities, 'lifestyles' and

consumption are to a considerable extent a function of the greater responsibility they take for unpaid work in the home » (2006, p. 4). Elle souligne bien aussi comment présenter les femmes comme vulnérables évacue la mesure dans laquelle c'est le genre comme facteur discriminant qui génère cette vulnérabilité (2006, p. 11). En ce qui a trait à la mobilité, elle prend le temps de décrire que les options des femmes en tant que groupes sont plus limitées, et ce toujours en relation à la division sexuelle du travail. Pourtant, c'est à cette conclusion qu'elle aboutit :

If women's consumption levels were to be the norm, both emissions and climate change would be significantly less than today. To put it differently, if men were to change their behavior, emissions and climate change might be a much more limited problem as compared to what it is today. (2007, p. 50)

Il y a non seulement perte de sa réflexion sur les liens entre division sexuelle du travail et choix des femmes dans les conclusions, mais aussi création du groupe des hommes et des groupes des femmes comme des groupes homogènes. Bien que l'auteure démontre une certaine sensibilité aux différents niveaux de richesse<sup>23</sup>, celle-ci ne transparaît pas dans de telles conclusions, et on semble être dans la situation évoquée par Kergoat où on donne la prévalence à un rapport social au détriment des autres (2012, p. 135), et ce faisant on le fige. Les hommes et les femmes semblent s'opposer sur une base binaire, qui ne reflète pas la complexité des rapports sociaux.

Par ailleurs, l'apport de telles conclusions est questionnable. N'est-on pas dans la proposition inverse de celle de Delphy : « [...] on ne peut pas plus concevoir une société où tout le monde serait « dominant » qu'une société où tout le monde serait « le plus riche ». » (2002, p. 99) ? Telle qu'elle affirme, un des buts de Johnsson-Latham est de montrer comment la division sexuelle du travail joue dans les choix de vie des femmes. Les conclusions en catégories statiques ne se font plus le reflet de l'articulation entre division sexuelle du travail et empreinte écologique des styles de

---

<sup>23</sup> Elle propose ainsi d'étudier la consommation à partir de 4 prototypes : une femme et un homme riches, une femme et un homme pauvres (Johnsson-Latham, 2007, p. 32)

vie. Il semble de fait problématique d'édifier en modèles de styles de vie écologiquement responsables des styles de vie dont on s'est appliqué à montrer qu'ils découlaient directement de la division sexuelle du travail.

Nous nous demandons aussi que faire de tels résultats de recherche, que les hommes polluent plus que les femmes. De telles affirmations engendrent hostilité et discrédit. MacGregor réfère aux réactions face à ces conclusions : « 'Men to blame for global warming' and 'Even climate change can't escape the gender wars' » (2010, p. 230). Avec l'outil de la consubstantialité, nous nous sommes questionnées si cette démarche ne reflétait pas une confusion entre le niveau des relations sociales et celui des rapports sociaux. La perte en conclusion de l'articulation autour de l'enjeu des rapports sociaux de sexe (la division sexuelle du travail) pourrait expliquer cette confusion. Alors que le texte tente d'intégrer la dimension antagonique des rapports sociaux de sexe, parlant ainsi du groupe social des hommes et du groupe social des femmes, cette disparition de l'enjeu en conclusion nous ramène au niveau des relations sociales. On assiste ainsi à une renaturalisation subtile des catégories hommes-femmes au détriment d'une étude qui se fasse le reflet des disparités existantes au sein du groupe des hommes (et au sein du groupe des femmes). Notre apport pourrait être que de tels résultats de recherche seraient différemment exportables si on concluait que l'empreinte écologique est directement liée aux niveaux de richesse, tout en soulignant la mesure dans laquelle les rapports sociaux de classe et de sexe s'influencent mutuellement.

## CONCLUSION

Ce travail aura permis d'approfondir un des axes de la recherche féministe : l'attention portée à la manière dont sont représentées les femmes dans la recherche scientifique (Gélineau, 2008), en l'occurrence dans la recherche en genre et changements climatiques. En nous inscrivant dans le concept issu du féminisme matérialiste de consubstantialité des rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2012), nous avons fait ressortir le décalage dans l'acuité du discours que peut produire une compréhension statique des rapports sociaux. Au contraire, la consubstantialité comme méthodologie conceptuelle ancre d'emblée les rapports sociaux de sexe dans leur configuration dynamique avec les autres rapports sociaux de production : les rapports de classe et de « race »<sup>24</sup>. Les impératifs méthodologiques sont là pour garantir que le discours que l'on produit au travers de ces outils d'analyse ne réessentialise pas les groupes sociaux des femmes et des hommes, conservant ainsi l'apport de l'analyse féministe de dissocier l'identité sociale de toute détermination biologique. C'est cet apport qui permet d'étudier les pratiques sociales des femmes et des hommes plutôt que d'être restreint à ramener leurs pratiques à des explications biologisantes et homogénéisantes et à une simple réification des rôles sociaux de sexe. Ces représentations biologisantes et homogénéisantes sont problématiques dans la recherche dans la mesure où elles véhiculent des stéréotypes. La compréhension dynamique et consubstantielle des rapports sociaux de sexe permet de réintroduire dans les résultats de recherche la motivation inhérente à l'analyse féministe : les sujets politiques et agissants, et la diversité de leurs pratiques dont le panel se décline

---

<sup>24</sup> Pour une mise en contexte de l'utilisation du mot « race », voir note de bas de page, page 34.

de la subversivité au modelisme des rôles sociaux de sexe, en passant par le rejet ou même l'indifférence.

L'impératif d'historicité vient préciser les apports du concept d'intersectionnalité puisque refusant de partir du triptyque sexe, « race »<sup>25</sup>, classe, il nécessite une inscription dans la configuration ici et maintenant des rapports sociaux de sexe : c'est en partant des pratiques sociales qu'on peut identifier quels rapports sociaux font nœud, et avec l'analyse, déterminer sur quels rapports sociaux influencer (Galerand et Kergoat, 2014). C'est la garantie pour ne plus être dans des discours sur les femmes déconnectés de tout contexte culturel et social. On reste loin donc de toute idée ahistorique, immuable et fixiste de ce que sont les femmes et les hommes.

Ce détour méthodologique fut très utile pour observer une certaine représentation des femmes et des hommes dans notre corpus en genre et changements climatiques. Une mise en avant de la vulnérabilité des femmes pour justifier de l'importance d'une analyse genrée des changements climatiques nous est en ce sens apparue comme problématique. La vulnérabilité des femmes est affirmée sur la base qu'elles sont majoritaires parmi les plus pauvres (Alston, 2011, p. 64 ; Chalifour, 2010, p. 187 ; Denton, 2002, p. 18 ; Eyzaguirre, 2007, p. 4 ; Hemmati, 2000, p. 173 ; Johnsson-Latham, 2007, p. 13 ; Nelson et al., 2002, p. 52 ; Neumayer et Plümper, 2007, p. 12 ; Skutsch, 2002, p. 34). S'il ne fait aucun doute que la pauvreté est en lien direct avec la vulnérabilité face aux retombées des changements climatiques et que la plus grande attention doit lui être accordée, une représentation monolithique des femmes comme vulnérables n'en est pas moins inexacte puisqu'elle ne se fait pas le reflet des différents niveaux de richesse des femmes. Elle est en ce sens inefficace pour la recherche en genre et changements climatiques. Nous nous sommes inspirées de l'analyse d'Elsa Galerand (2009) pour trouver une voie d'explication à cette soudaine mise en suspens des contradictions entre les femmes. La déconnection de tout enjeu

---

<sup>25</sup> Pour une mise en contexte de l'usage du mot « race », voir note de bas de page, page 34.

matériel des discours de la Marche Mondiale des femmes de 2000 maintient le genre dans ses manifestations idéelles. Renouer avec l'impératif matérialiste et l'étude des enjeux des rapports sociaux de sexe que sont la division sexuelle du travail et le contrôle de la reproduction est la ligne de conduite identifiée par Kergoat (2012) et Galerland (2009 ; 2014) pour garantir une rupture totale avec toute lecture biologisante des pratiques sociales des hommes et des femmes. Cette rupture nous importe en ce qu'elle fait la différence entre des recherches avec lesquels on peut agir sur les rapports sociaux et celles qui perpétuent des rapports de force déjà en place.

Une lecture similaire a pu être apportée aux discours qui affirment que les femmes ont des liens particuliers avec l'environnement, et que c'est dans cette mesure qu'elles ont une place à prendre, un rôle à jouer dans la lutte aux changements climatiques. Le discours portant sur leur rôle de consommatrices ramène l'implication politique et sociale du groupe social des femmes à l'axe privé-public en accordant une attention démesurée aux actions qu'elles peuvent entreprendre en tant que toujours majoritairement en charge des courses du foyer. Cet axe privé-public est non seulement surprenant au regard de la puissance des outils féministes : bien qu'ils soient capables de nommer le croisement des systèmes d'oppression et d'envisager le renforcement mutuel et simultané du capitalisme, du sexisme et du racisme, l'analyse genrée des changements climatiques aboutirait principalement à vanter les mérites de ménagères écoresponsables ? Il est aussi questionnable dans la mise en avant du rôle relié à la maternité et au domestique – qui, rappelons-le, n'est pas le fait de toutes les femmes – au détriment de la mise en lumière de leurs diverses implications sociales et politiques. Nous nous sommes demandé si certaines utilisations du concept de « genre » ne favorisaient pas cet appauvrissement des apports possibles de la recherche, notamment l'amalgame dans la recherche entre « genre » et « femmes ».

Les travaux de l'écoféministe Val Plumwood (1993 ; 2001), et ceux ancrés dans la justice environnementale de Giovanna Di Chiro (2008), nous ont permis de proposer

deux alternatives de l'intégration de la dimension de l'environnement à une analyse féministe. Ils s'apparentent à une inscription dans la configuration ici et maintenant des rapports sociaux, la première dans une méta-analyse, et la seconde dans un ancrage très local, et évitent la perpétuation d'un discours sur les femmes non-subversif et inadéquat. Finalement, Noël Sturgeon (1997) nous fut utile pour questionner la pertinence d'une étude critique de la recherche en genre et changements climatiques, et nous permit d'ouvrir sur la vitalité de la recherche en genre et changements climatiques et la danse entre les besoins de mobilisations et ceux d'une production théorique.

C'est donc sur cet appel au respect des différentes façons de mobiliser le « genre » dans la recherche que nous concluons ce travail. Bien qu'il nous ait semblé important de questionner un discours sur les femmes présent dans le corpus en genre et changements climatiques étudié, c'est avant tout parce qu'à nos yeux l'analyse féministe permet de constituer un savoir sur les positions sociales les plus à risques. S'il est inexact que « les femmes » soient vulnérables, il n'en reste pas moins important d'appliquer le regard des rapports sociaux de sexe aux changements climatiques, pour permettre d'identifier dans des contextes délimités et précis quels sont les rapports de pouvoir en force, quels sont les nœuds, et sur quel(s) rapport(s) on peut influencer pour faire évoluer les situations. On contribue ce faisant à produire un discours opérant sur la prise en compte des besoins marginaux non-identifiés par d'autres axes de lecture. Ce savoir est des plus utiles en contexte de crise et d'adaptation rapide, comme le sont les changements climatiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alston, M. (2011). Gender and climate change in Australia. *Journal of Sociology*, 47(1), 53-70.
- Arora-Jonsson, S. (2011). Virtue and vulnerability: Discourses on women, gender and climate change. *Global Environmental Change*, 21(2), 744-751.
- Beaulieu, Elsa. et Prud'homme, Maude. Bulletin. (2008). La course à Relais femmes, Dossier sur l'écoféminisme. *Relais-Femmes*, 37-38.
- Beaumier, M. C., & Ford, J. D. (2010). Food insecurity among inuit women exacerbated by socioeconomic stresses and climate change. *Canadian Journal of Public Health*, 101(3), 196-201.
- Bretherton, C. (1998). Global Environmental Politics: Putting Gender on the Agenda? *Review of International Studies* (Cambridge University Press), 24 (1), 85-100.
- Carel, M. et Debailleul, G. (2009). *Ruralité et sous-développement : bibliographie de cours et notes de lecture, ERU-7001*. Université Laval : Département d'économie agro-alimentaire et des sciences de la consommation
- Carlsson-Kanyama, A., Lindén, A.-L., & Thelander, Å. (1999). Gender differences in environmental impacts from patterns of transportation, a case study from Sweden. *Society and Natural Resources*, 12(4), 355-369.
- Casselot, M.-A. (2010). *Réciprocités militantes : L'écoféminisme, entre l'écologie et le féminisme*. Montréal : Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQÀM (GRIP-UQÀM).
- Chalifour, N. J. (2010). A Feminist Perspective on Carbon Taxes. *Canadian Journal of Women and the Law*, 22, 169.
- Dagenais, H. (1994). Méthodologie féministe pour les femmes et le développement. Concepts, contextes et pratiques. Dans M.-F. Labrecque (dir.), *L'égalité devant soi : sexes, rapports sociaux et développement international* (p. 258-290). Ottawa : Centre de recherche pour le développement international.

- Dagenais, H. (1999). Autour de l'approche « Genre et développement ». Dans *Femmes et changements. Actes des conférences 1997-98 de la Chaire Unesco d'études sur la condition de la femme* (p. 171- 203). Tunis : Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF), Ministère de la Femme et de la Famille.
- Dagenais, H. et Piché, D. (1994). Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir. Dans H. Dagenais et D. Piché (dir.), *Femmes, féminisme et développement* (p.3 à 48). Montréal : L'institut de canadien de recherche sur les femmes, McGill-Queen's University Press.
- Dankelman, I. (2002). Climate change: Learning from gender analysis and women's experiences of organising for sustainable development. *Gender and Development*, 10(2), 21-29.
- Delphy, C. (2002). Penser le genre : quels problèmes ? Dans M.-C. Hurtig et al. (dir.), *Sexe et genre* (p. 89-101). Paris : CNRS.
- Denton, F. (2000). Gender impact of climate change: a human security dimension. *Energia News* 3(3).
- Denton, F. (2002). Climate change vulnerability, impacts, and adaptation : Why does gender matter? *Gender and Development*, 10(2), 10-20.
- Di Chiro, G. (2008). Living environmentalisms: Coalition politics, social reproduction, and environmental justice. *Environmental Politics*, 17(2), 276-298.
- Dorlin, E. (2008). *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*. Paris : PUF.
- Duquette, M. (2012). *Genre et adaptation aux changements climatiques : essai de maîtrise*. [Document non publié]. Université du Québec à Montréal.
- Eichler, M. (1985). *Les six péchés capitaux sexistes (4e impression)*. Québec : Groupe de recherche et d'échange multidisciplinaires féministes, Université Laval.
- Eyzaguirre, Jimena. (2007). Climate Change and Canada. *Women & Environments International Magazine*, 74/75, 18.
- Galerand, E. (2009). Contradictions de sexe et de classe. Dans O. Fillieule et P. Roux, *Le sexe du militantisme* (p.225-241). Paris : Presses de Sciences Po.

- Galerand, E. et Kergoat, D. (2014). Consubstantialité vs intersectionnalité? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 44-61.
- Galibert, J.-P. (2012). *Suicide et sacrifice. Le mode de destruction hypercapitaliste*. Éditions Lignes.
- Gélineau, L. (2008). *Ethique et pratique de la recherche féministe, FEM-64852W : notes et bibliographie de cours*. Université Laval : Faculté des sciences sociales.
- Gender CC, W. for C. J. (s. d.). Le genre dans la politique en matière de changement climatique - Kit d'information pour les experts du climat et les décideurs.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris : Côté-femmes.
- Johnsson-Latham, G. (2006). *Do women leave a smaller ecological footprint than men?* Swedish Ministry of Sustainable Development.
- Johnsson-Latham, G. (2007). *A study on gender equality as a prerequisite for sustainable development*. Report to the Environment Advisory Council.
- Hemmati, M. (2000). Gender-specific patterns of poverty and (over-)consumption in developing and developed countries. Dans E. Jochem, J. Sathaye, et D. Biulle (ed.), *Society, Behaviour, and Climate Change Mitigation. Proceedings of IPCC Expert Group Meeting on Social Scientific Approaches to Climate Change Mitigation* (p. 169–190). Kluwer Publications.
- Hemmati, M. (2008). Gender Perspectives on Climate Change. Background Paper to the Interactive Expert Panel at the UN Commission on the Status of Women. *United Nations, 52nd session, 9*.
- Hemmati, M. et Röhr, U. (2009). Engendering the climate-change negotiations: Experiences, challenges, and steps forward. *Gender and Development*, 17(1), 19-32.
- Kergoat, D. (2012). *Se battre, disent-elles...* Paris : La Dispute.
- Labrecque, M.-F. (1991). Les femmes et le développement : de qui parle-t-on au juste? *Recherches féministes*, 4(2), 9-24.
- Latouche, S. (1987) Pas de leçon à donner. *Espaces Temps, Tiers-Monde : faim de théorie*, 36, 13-15.

- Löwy, I. (2003). Intersexe et transexualités : Les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social. *Cahiers du Genre*, 34, 81-104.
- MacGregor, S. (2010). « Gender and climate change »: From impacts to discourses. *Journal of the Indian Ocean Region*, 6(2), 223-238.
- Mathieu, N.-C. (1991). *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris : Côté- femmes.
- Mathieu, N.-C. (2000). Sexe et genre. Dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, et D. Senotier. (2004). *Dictionnaire critique du féminisme (2e éd. augmentée)* (p. 205-213). Paris : Presses Universitaires de France.
- Mies, M. (1986). *Patriarchy and Accumulation on a World Scale, Women in the International Division of Labour*. London : Zed Books.
- Mohanty, C. T. (1984). Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses. *Boundary 2*, 12/13, 333-358.
- Narayan, U. (1997). Contesting cultures “Westernization”, Respect for cultures, and Third-World feminists. Dans L. Nicholson (dir.), *The second wave. A reader in feminist theory* (p. 396-414). New York : Routledge.
- Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T., Morton, J. et Martin, A. (2002). Uncertain predictions, invisible impacts, and the need to mainstream gender in climate change adaptations. *Gender and Development*, 10(2), 51-59.
- Neumayer, E. et Plümper, T. (2007). The gendered nature of natural disasters: The impact of catastrophic events on the gender gap in life Expectancy, 1981-2002. *Annals of the Association of American Geographers*, 97(3), 551-566.
- Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris : l'Harmattan.
- Pfefferkorn, R. (2012). *Genre et Rapports sociaux de sexe*. Lausanne : Editions Page deux.
- Plumwood, V. (1993). *Feminism and the Mastery of Nature*. New York : Routledge.
- Plumwood, V. (2001). *Environmental Culture: The Ecological Crisis of Reason*. New York : Routledge.

- Rist, G. (2001) *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Science Po.
- Rochette, A. (2012, octobre). *L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec*. [Rapport]. Réseau des Femmes en Environnement : dans le cadre d'un projet financé par les Services aux Collectivités de l'UQAM. Récupéré de : [https://iref.uqam.ca/upload/files/Rapport\\_genre\\_changements\\_climatiques.pdf](https://iref.uqam.ca/upload/files/Rapport_genre_changements_climatiques.pdf)
- Rousseau, S. (2009). *Coopération et développement : bibliographie de cours et notes de lecture, SOC-62884*. Université Laval : Département de sociologie.
- Saunders, K. (ed.) (2002). *Feminist Post-Development Thought. Rethinking Modernity, Post-Colonialism and Representation*. London : Zed Books.
- Scott, J. (1988). Genre : Une catégorie utile d'analyse historique. Dans *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, 125-153.
- Scott, J. (2010). Fantômes du millénaire : le futur du « genre » au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 32, 89-117.
- Skutsch, M. M. (2002). Protocols, treaties, and action: The « climate change process » viewed through gender spectacles. *Gender and Development*, 10(2), 30-39.
- Sturgeon, N. (1997). *Ecofeminist Natures: Race, Gender, Feminist Theory, and Political Action*. Psychology Press.
- Tabet, P. (1998). *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*. Paris : L'Harmattan.
- Terry, G. (2009). No climate justice without gender justice: an overview of the issues. *Gender and Development*, 17(1), 5-18.
- Villagrasa, D. (2002). Kyoto protocol negotiations: Reflections on the role of women. *Gender and Development*, 10(2), 40-44.
- Wamukonya, N., & Skutsch, M. M. (2002). Gender angle to the climate change negotiations. *Energy and Environment*, 13(1), 115-124.
- Wittig, M. (2007) *La pensée straight*. Paris : Éd. Amsterdam.

Wong, S. (2009). Climate change and sustainable technology: Re-linking poverty, gender, and governance. *Gender and Development*, 17(1), 95-108.